

**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**



**LE DÉPARTEMENT
EN ACTIONS**

Rapport d'activités 2021



ÉDITO



Résumer l'action départementale d'une année en quelques dizaines de pages est un défi à part entière. Tout ne peut être relaté dans ce rapport d'activité qui mise sur les temps forts et rendez-vous majeurs de l'année 2021 encore rythmée par les mesures sanitaires.

Douze mois " *bis repetita* " qui nous ont malgré tout permis de vivre de grands moments et de concrétiser de belles actions, et nous permettent une continuité des projets avec des agents pleinement investis pour les concrétiser.

Nous savons pouvoir compter sur l'adaptation et la motivation de chacune et de chacun, et sur un travail collectif en faveur des Saône-et-Loiriens. Ensemble, nous anticipons, innovons, investissons pour une Saône-et-Loire plus belle, plus dynamique, pour un département où il fait bon vivre et s'installer.

Ensemble, nous avons montré notre capacité à agir et à apporter des réponses au près des besoins des habitants, au plus près des attentes nouvelles, tant sur le plan de la santé, des solidarités, que pour l'environnement au sens large ou pour l'aménagement du territoire. Un territoire dynamique, un territoire qui se modernise, un territoire qui s'affirme, un territoire qui existe et qui compte dans le paysage national.

Assurer le quotidien, du premier au dernier souffle de la vie, répondre à l'urgence, imaginer l'avenir, être présent pour tous et partout en Saône-et-Loire, nos ambitions pour notre beau département se veulent comme au premier jour, audacieuses et réalisables.

Bonne lecture à toutes et à tous.

André Accary
Président du Département
de Saône-et-Loire





SOMMAIRE

6 > 7

LES CHIFFRES CLÉS

8 > 9

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

10 > 11

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

12 > 15

LES TEMPS FORTS 2020

16 > 25

AGIR AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Centre de santé départemental
Routes et infrastructures
Territoires d'actions sociales
Lutte contre la pauvreté
Lutte contre les violences intrafamiliales
Aménagement numérique
Pôle ressources mutualisées

26 > 33

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Plan environnement
Plan vélo au collège
Eau
Espaces naturels sensibles
Renaturation de la Mouge
Politique agricole

34 > 39

AGIR POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Convention de remplacement
Prévention et protection de l'enfance
Calpae
Fonds d'aide aux jeunes
Renversante
Jobs d'été
Maison des adolescents
Classe culturelle numérique

40 > 45

AGIR POUR L'AUTONOMIE

Intermédiation locative
Kit énergie
Parrainage emploi
Services et usagers
Autonomie
Vie à domicile
Société inclusive
MDPH : accès aux droits

46 > 53

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Politique sportive
Manifestations culturelles
Enseignements artistiques
Randonnées
Bibliothèque départementale
Centre Eden
Lab 71
Projet Éclat
Les ambassadeurs et les bornes Route 71
Action culturelle et tourisme
Archives et patrimoine

56 > 63

AGIR POUR UNE GESTION RESPONSABLE DU BUDGET ET UN SERVICE DE QUALITÉ

Moyens financiers
Moyens humains
Moyens juridiques
Moyens transversaux
Moyens généraux

65

ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2022

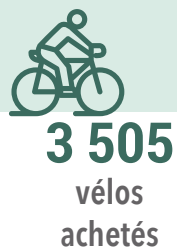


LES CHIFFRES CLÉS

Agir pour une gestion responsable du budget et un service de qualité



Agir pour l'environnement



Agir pour l'enfance et la jeunesse



Agir au plus près des habitants



100 000
consultations dans
les centres de santé

5 262 km
de routes



2 300
ouvrages d'art

Agir pour l'attractivité de la Saône-et-Loire



123 442 €
d'aides aux
associations
sportives



231
médiathèques
et points lecture
dans le territoire



4 000
visiteurs estivaux
au centre Eden
et Lab71

269 km
de voies vertes



Agir pour l'autonomie



400
kits
énergie
et eau



88
agrément
d'accueil familial

9 359
bénéficiaires
de l'APA



2 255
bénéficiaires
de la PCH

41 082
décisions
MDPH





L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



Une assemblée départementale renouvelée depuis le 1^{er} juillet 2021

À l'issue des élections départementales qui se sont tenues les 20 et 27 juin 2021 en même temps que les élections régionales, l'assemblée départementale a été installée, comme le prévoient les textes, le premier jeudi qui suit le second tour des élections.

Plus de 600 rapports votés par les élus en 2021



- 261 -

rappports
à la commission
permanente



- 365 -

rappports
à l'assemblée
départementale



C'est ainsi que le jeudi 1^{er} juillet
2021, André Accary a été réélu
à la présidence du Département
de Saône-et-Loire.

Le Département compte aujourd'hui 15 vice-présidentes et vice-présidents :

Sébastien MARTIN, 1^{er} vice-président

Chargé de l'aménagement et de l'aide aux territoires, des routes et des infrastructures, RCEA
Canton de Givry

Claude CANNET, 2^e vice-présidente

Chargée du maintien à domicile, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et des affaires sociales
Canton de Mâcon 2

Anthony VADOT, 3^e vice-président

Chargé des finances et de l'administration générale
Canton de Louhans

Catherine AMIOT, 4^e vice-présidente

Chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts
Canton de Autun 1

Frédéric BROCHOT, 5^e vice-président

Chargé de l'agriculture, de la viticulture, de l'alimentation et des fonds européens
Canton de Autun 1

Christine ROBIN, 6^e vice-présidente

Chargée de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la ville
Canton de Mâcon 1

Jean-Patrick COURTOIS, 7^e vice-président

Chargé des relations institutionnelles, des relations internationales, de la sécurité et de la prévention de la délinquance
Canton de Mâcon 1

Amelle DESCHAMPS, 8^e vice-présidente

Chargée des familles, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales
Canton de Chalon-sur-Saône 2

Dominique LOTTE, 9^e vice-président

Chargé de la santé, de la citoyenneté et des services publics
Canton de Gueugnon

Élisabeth Roblot, 10^e vice-présidente

Chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire
Canton d'Ouroux-sur-Saône

Arnaud DURIX, 11^e vice-président

Chargé du très haut débit, du développement et des usages numériques
Canton de Chauffailles

Mathilde CHALUMEAU, 12^e vice-présidente

Chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
Canton de Louhans

Jean-Vianney GUIGUE, 13^e vice-président

Chargé de l'habitat
Canton de Chalon-sur-Saône 2

Sophie CLEMENT, 14^e vice-présidente

Chargée de la vie associative
Canton de Blanzay

Pierre BERTHIER, 15^e vice-président

Chargé du sport, de la culture et du patrimoine
Canton de Charolles

Ainsi que 4 conseillères et conseillers départementaux délégués :

Hervé REYNAUD

Conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine auprès du vice-président chargé du sport de la culture et du patrimoine

Jean-Claude BÉCOUSSE

Conseiller départemental délégué à l'eau et à la prévention des risques auprès de la vice-présidente chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et forêts

Nathalie DAMY

Conseillère départementale déléguée à l'égalité hommes/femmes et aux violences intrafamiliales auprès de la vice-présidente chargée de la famille, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales

Carole CHENUET

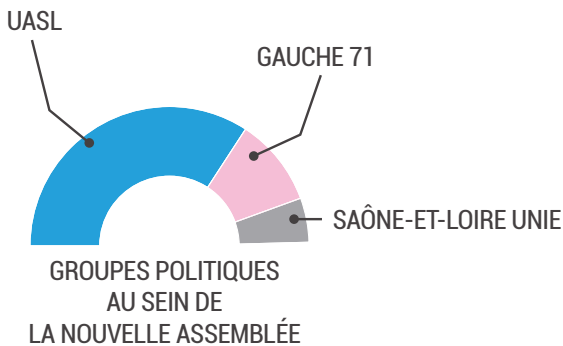
Conseillère départementale déléguée à l'action sociale territorialisée et à la coordination du Fonds solidarité logement auprès de la vice-présidente chargée du maintien à domicile, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des affaires sociales



LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les 29 cantons de Saône-et-Loire

Le Département, collectivité de proximité, accompagne la population au quotidien et à tous les âges.





- 29 - cantons
- 58 - élus départementaux
- 8 575 km² - de superficie
- 64,8 - hab/km²
- 555 595 - habitants
- 5 - arrondissements
- 565 - communes
- 20 - intercommunalités



LES TEMPS FORTS

Lancement de la tournée du bus de l'apprentissage (janvier)



Poursuite du déploiement de la fibre (février)



Début de la tournée du vaccibus (avril)



Dictée du Tour de France (mars)



Semaine nationale olympique (juin)



Étape du Tour de France (juillet)



Assemblée départementale d'installation (juillet)



Accueil de jobs d'été (août)



Soirées des agents des collèges (octobre)



Soirée des ambassadeurs Route 71 (septembre)





LES TEMPS FORTS

Trophées du sport (septembre)



Conférences de territoires (octobre)



Verticale rose (octobre)



Salon des coopérations économiques (octobre)



Les premiers spécialistes arrivent au centre de santé (octobre)



Festival Sans décoder (novembre)

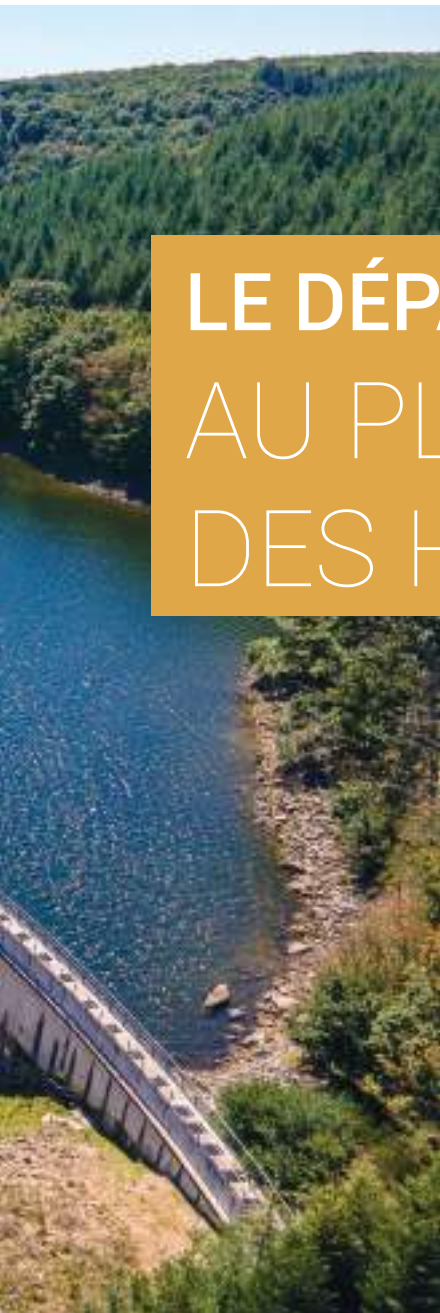


Installation de la session plénière du CDJ71 (novembre)



Trophée or du Prix Territoria (décembre)





LE DÉPARTEMENT AGIT
AU PLUS PRÈS
DES HABITANTS





AGIR AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Le Département a accru son ancrage territorial en renforçant la présence médicale, en installant de premiers spécialistes et en rapprochant la vaccination des habitants. Il a, cette année encore, agit fortement en faveur de la sécurité de ses routes par des travaux importants de réfection des couches de roulement et également permis l'accès à la fibre à 30 000 foyers et entreprises. De même, la proximité avec les Saône-et-Loiriens s'est illustrée au travers des diverses et nombreuses actions conduites par les trois territoires d'action sociale du Département.

Centre de santé départemental

Le Département de Saône-et-Loire a refusé la fatalité du déclin de l'offre de soins de proximité et a créé le premier centre de santé départemental en France. Le Centre de santé se déploie de manière soutenue. Après quatre années de fonctionnement, près de 70 médecins ont été recrutés, six centres de santé et 22 antennes médicales sont opérationnels.

Pour les habitants, c'est la garantie de consulter un médecin dans les meilleurs délais près de leur domicile à de larges amplitudes horaires. Le Centre de santé a également augmenté son intervention auprès de patients relevant de structures départementales : bilans de santé des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, évaluations médicales des personnes handicapées, consultations dans des structures médicosociales et notamment dans les établissements pour personnes âgées. L'année 2021 a permis également de concrétiser de nombreux projets innovants tels que la télé expertise, avec des médecins spécialistes en dermatologie et ophtalmologie.

Après une première phase réussie de déploiement en faveur de la médecine générale, le Département développe de nouvelles actions pour enrayer la désertification médicale. Les problématiques de santé ne concernent pas uniquement la médecine générale, les attentes sont fortes dans toute la diversité de l'offre de soins. Le second semestre 2021 a concrétisé la deuxième étape du Centre de santé départemental en Saône-et-Loire avec l'installation des premiers médecins spécialistes en gynécologie.

Le Centre de santé particulièrement mobilisé pour la vaccination

Le début d'année a été fortement marqué par la mise en place de la campagne vaccinale liée à la Covid-19 entraînant une implication permanente des différentes équipes. L'organisation des sites et des lieux de consultations a dû être revue pour répondre dans les meilleurs délais aux demandes de vaccination. Les équipes ont dû s'adapter quotidiennement pour intervenir dans les centres de vaccination, les Ehpad, le vaccibus et proposer aussi des vaccinations aux patients des centres. Le vaccibus s'est rendu dans 24 villages du département, éloignés des centres de vaccination, et a permis à 1739 personnes de bénéficier d'une vaccination au plus près de leur domicile.



- 6 -

centres de santé



- 22 -

antennes



- 100 000 -

consultations
réalisées



- 70 -

médecins
recrutés



- 24 000 -

patients ayant déclaré le centre
comme médecin traitant



des habitants se situent désormais
à moins de 15 minutes d'un lieu
de consultation du Centre de santé



Routes

Couches de roulement

Comme chaque année, le Département investit fortement pour renouveler une partie de ses routes, sollicitées en permanence par le trafic et les intempéries. En 2021, plus de 13 M€ ont été consacrés à ces travaux, pour rénover, voire reconstruire 215 km de routes départementales.

On peut distinguer plusieurs techniques de réalisation des couches de roulement des chaussées :

- les enrobés bitumineux, formés en couche de quelques centimètres d'épaisseur (6 en général), et composés d'un mélange de granulats enrobés de bitume,

- les enduits superficiels d'usure, composés d'une couche de bitume sur laquelle sont répandus des gravillons,

- les matériaux bitumineux coulés à froid, qui ressemblent aux enrobés bitumineux, mais mis en œuvre à froid et sur des épaisseurs plus faibles.

Par ailleurs, pour la 2^e année, la technique de la grave émulsion, consistant à mélanger des granulats avec une émulsion de bitume (mélange d'eau et de bitume permettant de manipuler le produit à froid), a été utilisée pour la réfection de certaines routes du réseau secondaire.

Type de couches de roulement	ALC ¹	CHB ²	CHL ³	LHS ⁴	MCS ⁵	Total général
Enduit bitumineux	12	8	12	9	5	46 km
Enduit superficiel	35	42	30	-	14	121 km
Grave émulsion	8	8	6	6	9	37 km
Matériaux bitumineux coulés à froid	8	-	-	3	-	11 km
Total général	63	58	48	18	28	215

¹ Autun/Le Creusot - ² Charolais/Brionnais - ³ Chalonnais - ⁴ Louhannais - ⁵ Mâconnais



©IGN 2018 - Reproduction interdite - 02/11/2021

Territoire d'action sociale de Mâcon-Paray

Les usagers ont leur mot à dire

En 2021, plusieurs équipes du territoire d'action sociale de Mâcon-Paray-le-Monial ont poursuivi leur travail de concertation et de collaboration avec des groupes d'usagers. Constatant l'évolution des problématiques rencontrées par les personnes en difficulté sociale, ces équipes ont choisi de mettre en œuvre un principe simple : comment mieux comprendre les attentes des usagers pour s'assurer de leur adhésion au projet d'accompagnement social ? Cette idée bouscule les habitudes du travail social.

> Exemples pratiques :

- rédiger des plaquettes d'information et des courriers plus compréhensibles pour des personnes en difficulté avec l'écrit,
- associer plus systématiquement les personnes concernées quand leur situation est débattue dans les réunions entre professionnels,
- s'appuyer sur les capacités de chacun à agir et à imaginer des réponses aux besoins qu'il s'agisse d'aide éducative, d'insertion sociale et professionnelle...
- renforcer le travail d'accompagnement sous forme collective, entre pairs, pour profiter de l'émulation des groupes.

L'accueil social rénové et organisé en proximité

Sur le territoire d'action sociale Mâcon-Paray-le-Monial, le Département met au service de la population une quinzaine de lieux d'accueil social en lien direct avec



ses compétences : 12 lieux d'accueil dans les maisons départementales des solidarités et 3 lieux d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées.

Ce maillage sur le territoire est renforcé par de nouvelles offres de service d'accueil proposées notamment par les différents lieux labellisés France Service.

Dans ce paysage de l'accueil social, le Département et ses partenaires ont la volonté d'améliorer la qualité des services rendus à la population, pour des usagers souvent fragilisés par des difficultés de mobilité ou d'accès aux services numériques.

En 2021, la signature d'une charte d'engagement réciproque définissant les modalités et les conditions du premier accueil social, et l'organisation d'une formation commune pour les personnels ont concrètement traduit cette volonté d'accueillir mieux les usagers, de mieux les orienter pour fiabiliser les réponses aux besoins d'accompagnement. Cet axe de travail est l'un des engagements du Département dans le cadre du plan pauvreté.

Territoire d'action sociale de Montceau-Autun-Le Creusot

Séminaire territorial du 24 juin 2021 à Torcy sur le thème " Travail social et développement social local "

Le séminaire territorial du 24 juin se voulait une invitation à partager une expertise commune sur les nouvelles réalités auxquelles est confronté le travail social dans une perspective renouvelée de développement social local sur notre territoire. La participation a été exceptionnelle avec 90 agents, tous services confondus (MLA, MAIA, SSD, PMI, ASEF...).



Ce séminaire était consacré aux démarches d'interventions sociales qui prennent appui sur le collectif et les populations. Avec la contribution de Jean-Marc Berthet, sociologue et formateur, les agents du TAS ont échangés sur les répercussions de la crise sanitaire sur les publics accompagnés, ainsi que sur les pratiques professionnelles.

Une formation, menée tout au long de 2021, sur le Développement social local a été globalement appréciée par les 50 agents concernés : " une bouffée d'oxygène ", " un pas de côté "), jugés utiles dans un parcours professionnel de travailleur social.

Un bilan du Projet territorial des solidarités (PTS) partagé avec les partenaires

Réalisé entre novembre 2020 et février 2021 avec la contribution de porteurs locaux, ce rapport d'étape permet de revenir aux sources de la démarche PTS de 2016 : " *initier de nouvelles postures pour faire autrement face à la demande sociale* ", " *conforter l'existant en coopérant, mutualisant les initiatives* ", " *favoriser le développement des personnes en les soutenant dans une posture de " participant actif "* ", " *participer au développement des ressources locales* ".

Le Conseil de territoire, instance regroupant les acteurs locaux de l'action sociale, a appuyé ses évolutions en promouvant la mise en œuvre de politiques plus préventives (agir le plus en amont, développer le repérage, prévenir les ruptures) et plus participatives, adaptées aux réalités locales et aux personnes accompagnées.

Une nouvelle équipe territoriale dédiée aux évaluations d'Informations préoccupantes

Composée de 9 travailleurs sociaux SSD, 3 infirmières puéricultrices, d'une psychologue, d'une gestionnaire et d'un cadre technique dédié, l'équipe territoriale " IP " est en place depuis le 1^{er} septembre 2021.



- 676 -

enfants concernés
par un recueil d'informations



- 517 -

évaluations
pluridisciplinaires

Territoire d'action sociale de Chalon-sur-Saône-Louhans

Des réponses concertées entre partenaires

Mieux connaître l'offre de services des collectivités, des institutions, des associations dans des domaines ciblés pour rechercher ensemble des réponses adaptées aux besoins des publics : c'est l'orientation forte qui a été mise en œuvre en 2021 sur le territoire d'action sociale de Chalon-Louhans, dans deux démarches engagées en cohérence avec le rôle de chef de file du Département en matière d'action sociale.

L'une pilotée par des cadres du territoire pour répondre aux besoins spécifiques d'accueil de son enfant (garde d'enfant) pour les personnes en démarche d'insertion professionnelle.

> **Participants** : direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), CAF, Pôle emploi, Mission locale, Grand Chalon, associations PEP 71, Le Pont et Acaid, structures d'insertion et de la petite enfance.

> Trois axes de travail :

- accompagner la séparation parent-enfant, soutenir la parentalité et développer l'offre existante,
- identifier précisément les modes d'accueil, leurs forces et faiblesses et les perspectives d'évolution,
- accompagner à la préparation du projet professionnel.

L'autre animée par des travailleurs sociaux de Pierre-de-Bresse pour identifier conjointement avec les partenaires les besoins des jeunes dans le nord de la Bresse en associant des jeunes concernés, et rechercher des réponses adaptées.

> **Participants** : communautés de communes, Éducation nationale, CAF, associations Sauvegarde 71 et Le Pont, professionnels de la Maison des adolescents, Mission locale, atelier d'insertion Tremplin, Action logement et Mission mobilité.

Une logique de réseaux d'acteurs en pleine évolution.



- 40 -

participants au Réseau
accueil de l'enfant
et insertion professionnelle



- 15 à 20 -

participants
au Réseau
jeunes en Bresse

La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (Calpae)

Engagé depuis près de trois ans dans cette contractualisation avec l'État, le Département a pu concrétiser de nombreuses actions :

- pour les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance : la **formation de 54 professionnels à l'évaluation de l'autonomie des jeunes**, le démarrage du dispositif " **Loj'in** " qui va permettre à 20 jeunes d'être accompagnés dans un logement, la **création de l'Adepape**, la création d'un **dispositif inédit de remobilisation de jeunes en suivis multiples et situation complexe**, *L'art pour raccrocher*, ateliers en résidence artistique au sein des structures culturelles nationales (scènes nationales, Cnarep, Smac), de longue durée qui ont bénéficié à 30 jeunes la première année, 50 jeunes la seconde,
- pour les **bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)** : une **réduction des délais de contractualisation**, le développement d'un nouvel outil numérique de suivi des bénéficiaires, le **déploiement de cinq plateformes de parrainage** et la **montée**

en puissance des clauses d'insertion dans les marchés publics départementaux,

- **sur le renforcement du travail social** : la signature de la **première charte partenariale sur le premier accueil social inconditionnel de proximité et l'outillage des lieux d'accueil** (formations, plateforme numérique collaborative) ainsi que la poursuite de l'expérimentation d'une démarche de référent de parcours mobilisant un groupe de treize travailleurs sociaux et impliquant une cinquantaine de professionnels,
- **sur l'inclusion numérique** : la **poursuite de la mise en réseau des acteurs du numérique et la finalisation de plateforme collaborative, des formations sur le numérique pour 89 professionnels et la mise à disposition de 130 ordinateurs pour des familles.**
- **des dispositifs mobiles pour aller vers le public dit " invisible ".**

La stratégie pauvreté se poursuivra une année supplémentaire jusqu'à mi-2023.



- 200 -

professionnels formés
cette année



- 344 -

contacts répertoriés dans
la plateforme
de ressources numériques
à destination des professionnels



- 25 -

binômes constitués dans le cadre
de l'expérimentation
parrainage sur
le Charolais-Brionnais



- 1 880 -

nouveaux bénéficiaires
du RSA orientés
en moins d'un mois
vers un accompagnement

Lutte contre les violences intrafamiliales (VIF)

Le Département, dans le cadre de son programme de lutte contre les VIF, a décidé de soutenir le déploiement de postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG). Cet engagement s'est traduit par la signature de conventions triennales (2021-2023) avec l'État et les collectivités territoriales concernées pour le cofinancement de personnels affectés à ces missions (cinq équivalent temps plein).

Ainsi, les victimes de violences familiales et particulièrement celles subissant des violences conjugales peuvent rencontrer un interlocuteur spécialisé directement au sein des commis-

sariats du Creusot, de Mâcon, de Montceau-les-Mines et dans certaines brigades des compagnies de gendarmerie d'Autun, de Chalon-sur-Saône, de Mâcon, de Louhans.

Ces intervenants sont présents pour accueillir, conseiller, orienter les victimes et ont un rôle important d'interface avec les forces de l'ordre mais également avec les professionnels de différents secteurs (social, juridique, sanitaire, etc.) afin de faciliter la mise en place d'un accompagnement adapté aux problématiques multiples rencontrées par les victimes pour favoriser leur accompagnement.



Agir pour un numérique accessible à tous les citoyens

Contacteur un service public, gérer son contrat d'énergie, trouver un emploi, aller à l'école... l'usage des outils numériques est aujourd'hui, et encore plus depuis deux ans, un enjeu majeur pour l'accès aux droits et le maintien du lien social.

Dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (Calpae), le Département a fait le choix de déployer un réseau départemental d'inclusion numérique selon trois mots d'ordre :

- **coordonner les acteurs de terrain**, par l'appui au déploiement de réseaux locaux d'inclusion numérique dans une logique de couverture optimale du territoire départemental,
- **favoriser la coopération**, par le développement d'outils communs, dont la mise en ligne d'une plateforme de ressources partagées qui sera enrichie en fonction des retours du terrain,
- **former les professionnels**, avec le lancement d'une offre de formation de proximité pour les agents accueillant du public en situation de précarité numérique (savoir repérer, orienter, former).

De plus, afin d'apporter rapidement une réponse concrète aux habitants, le Département a fait le choix d'équiper 200 familles d'ordinateurs reconditionnés. Du matériel informatique (livré et installé au domicile du bénéficiaire par un prestataire) est mis gratuitement, pour une durée maximale de 3 ans, à la disposition des familles qui en ont le plus besoin.



- 200 -

ordinateurs reconditionnés
prêtés aux familles



- 166 -

points d'accueil numérique



- 234 -

professionnels formés
(1/3 Département, 2/3 partenaires)

Très haut débit : objectif atteint !

La mission Très haut débit, qui assure le pilotage de la construction du réseau départemental de fibre optique, a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé à fin 2021 : 30 000 foyers et entreprises en milieu rural sont désormais éligibles à la fibre optique.

Au 31 décembre 2021 45 % des communes du périmètre du réseau départemental ont fait l'objet d'un déploiement. Soit 112 communes desservies sur les 246 ciblées, et parmi elles, 59 sont complètement couvertes, 20 le sont à plus de 75 %, 13 à plus de 40 %.

Des petites communes qui comptent une trentaine de logements comme Vérisset ou Chériset aux villes avec plus de 4 500 locaux à desservir comme Saint-Vallier, Tournus ou Louhans, le déploiement en 2021 a concerné des communes de toute taille.

La mission Très haut débit a assuré par ailleurs un rôle de guichet d'information auprès des usagers impatients de voir arriver la fibre, des communes désireuses de connaître les détails techniques de la construction et les intercommunalités qui suivent le déploiement sur leur territoire. Ainsi, la mission THD a organisé et animé des réunions d'information dans chaque intercommunalité, et des réunions de lancement des chantiers dans chaque commune concernée.

Pour répondre aux nombreuses sollicitations des usagers désireux de connaître l'avancement du déploiement, la mission THD a publié et tient à jour tous les 15 jours deux cartes interactives sur la page dédiée à la fibre du site internet. La 1^{re} pour suivre l'avancement des déploiements réalisés par le Département et la seconde pour vérifier l'éligibilité à la fibre par adresse, uniquement si vous êtes dans un secteur éligible sur la 1^{re} carte.

En 2021, la mission Très haut débit a instruit les dossiers de demande de versement qui ont permis d'encaisser 17 M€ de recettes d'investissement, dont 13,2 M€ de subvention de l'État, 2,5 M€ de fonds européens Feder et 2,2 M€ de redevances d'exploitation du réseau.



Pôle ressources mutualisées : une diversification des missions affirmées et reconnues

Placé à l'intersection des 8 directions et missions qui composent la direction générale adjointe des territoires, le pôle ressources mutualisées leur apporte les compétences de ses 2 services, " marchés publics " et " partenariat-subventions ". Le travail en transversalité est la règle qui anime son fonctionnement.

2021 a vu la mise en place, en lien avec les directions référentes, de nouveaux dispositifs en télé-services tels que le plan de soutien aux jeunes-aides aux investissements des collectivités, l'aide aux plantations de ceps, l'opération " chèques arbres " en direction des collectivités et des associations, les aides aux plantations de haies/agroforesterie. Ainsi, désormais, outre le suivi des opérations classiques, 7 télé services élaborés avec les directions supports Dirfi et DSIDD avec les services gestionnaires et métier, sont gérés par le PRM.

Pour la 2^e année, le dispositif " chèque vélo " a été proposé aux particuliers. 3 agents sont venus en renfort de l'équipe et ce sont plus de 1 500 dossiers (contre 1 470 en 2020) qui ont été reçus et gérés dans un délai d'à peine 3 semaines (1,5 mois en 2020).

L'accélération des travaux relatifs au déploiement de la fibre sur le territoire départemental a conduit les équipes du service " marchés publics " qui gère l'exécution administrative et comptable des marchés THD à assurer 30 M€ de dépenses et 17 M€ de recettes.

Les agents du service ont assuré également l'exécution comptable de la programmation des investissements des routes et ouvrages d'art à hauteur de 91 % des crédits alloués parmi lesquels de grosses opérations de travaux pour la DRI sur le pont de Bourgogne.

La cellule " précommande publique " a étendu son accompagnement aux directions de la culture et de l'accompagnement des territoires pour la rédaction de 20 (sur 80 au total) dossiers de consultation des entreprises (ex : achat de gourdes avec compensation environnementale, aménagement paysager dans le cadre du Plan environnement, achat de documents et prestations de service bibliographiques, réalisation d'analyses d'eaux usées et de boues d'épuration, construction d'un réseau de télécommunication FTTH à fibre optique...).

Enfin, plus de 150 dossiers de communes ont été instruits dans le cadre des aides au titre des amendes de police (653 513 € d'aides de l'État).

CHÈQUE VÉLOS



- 1 629 -

dossiers instruit
pour

- 483 250 € -

de subventions
allouées

TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AGRICULTURE



- 177 -

dossiers instruits
pour les récupérateurs
d'eau de pluie
par les agriculteurs
pour

- 1 935 028 € -

d'aides
attribuées

AUTRES



- 61 -

conventions
gérées



- + de 120 -

marchés publics suivis
pour la DRI et MTHD
(exécution administrative et comptable)



- 870 -

dossiers instruits et suivis dans
le cadre des appels à projets



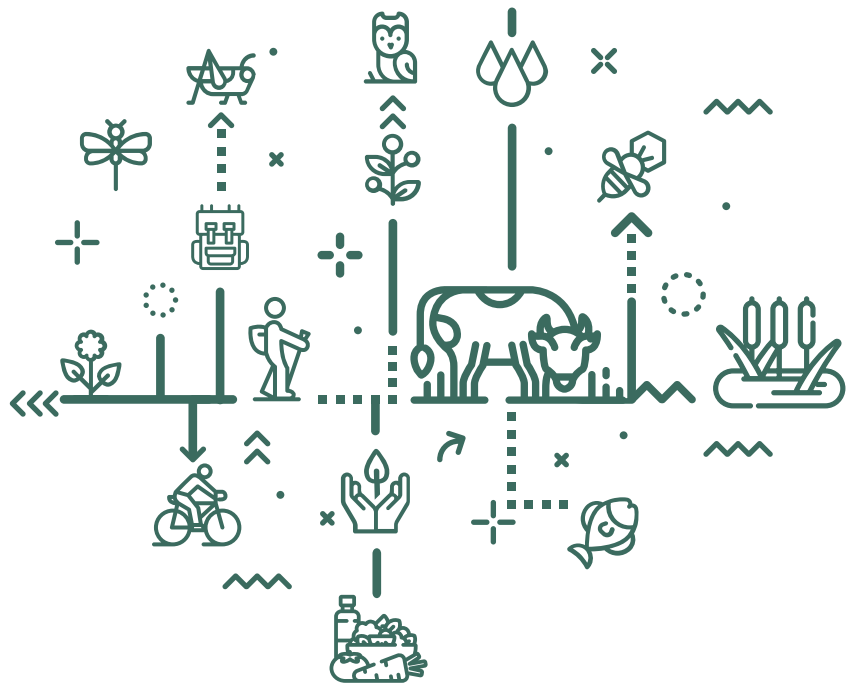
- 80 -

dossiers de consultation
des entreprises rédigés





LE DÉPARTEMENT AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT





PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Plans nature, éco-collège, logement, eau et tous à vélo tels sont les grands axes d'intervention du plan environnement voté à l'été 2020 et qui connaît déjà des résultats concrets. 2021 aura également vu le lancement du plan d'actions de lutte contre les perturbateurs endocriniens, la création de trois nouveaux espaces naturels sensibles et la réalisation de travaux routiers respectueux de l'environnement.

Plan environnement 2020-2030, des résultats rapides et significatifs

Dix-huit mois après son adoption le 20 juin 2021, les effets positifs du Plan environnement sont déjà mesurables et les bénéfiques pour les familles, le monde économique et les collectivités se font sentir. L'axe 5 : agir pour un environnement sain se renforce par l'adoption du plan d'actions Saône-et-Loire sans perturbateur endocrinien (PE).

Plan nature : 80 600 arbres, 8,8 kilomètres de haies d'ici à la fin de l'année. Plusieurs partenariats inédits contribuent fortement à la réalisation de cet engagement. Deux conventions d'objectifs avec l'Office national des forêts (ONF) et l'Office public d'aménagement et de construction (Opac) viennent compléter un premier partenariat avec la Coopérative forestière Bourgogne Limousin (CFBL). Plusieurs dispositifs d'aide à la plantation par les collectivités, les agriculteurs, les particuliers et les associations ont été également mis en place. Un Plan abeilles et pollinisateurs est adopté en assemblée départementale, le 19 novembre 2021.

Plan éco-collèges : mise en place d'un programme exemplaire de reprise globale des bâtiments et des espaces extérieurs de trois collèges. Six collèges ont été équipés de matériels hydro-économiques. Le Plan environnement vient en outre renforcer les actions qui touchent la restauration collective et l'approvisionnement local, gage de préservation de l'environnement et l'emploi local. 6 000 nouveaux collégiens sont équipés de gourdes en inox pour leur entrée en sixième.

Plan logement : le Plan environnement mobilise d'importants financements pour lutter contre la précarité énergétique qui, tout en améliorant la qualité des logements,

apporte de l'oxygène à l'économie locale. Le dispositif d'aide et d'accompagnement à la rénovation énergétique s'adresse aux foyers propriétaires aux revenus modestes. Fin novembre 2021, le Département avait participé à la concrétisation de 1 664 projets pour un montant de plus de 1,34 M€.

Plan eau : le Plan environnement attire l'attention sur deux problématiques centrales du Val-de-Loire : la préservation des ressources et l'interconnexion des réseaux. Un comité de pilotage préfigure le lancement d'une étude de reconnaissance géologique et hydrogéologique. 159 exploitations agricoles et une cinquantaine de particuliers sont soutenus pour installer des systèmes de récupération et(ou) de transport de l'eau de pluie

Plan tous à vélo : le Plan environnement vient renforcer la politique active de déploiement des voies vertes. La programmation de 160 km de voies vertes a été adoptée. 1 509 foyers ont bénéficié du chèque vélo 71 en 2021.

Appel à projets des territoires : une centaine de dossiers estampillés « environnement ». Le Plan environnement est venu enrichir l'AAP des territoires d'une quinzaine de fiches actions pour relever le défi de la transition écologique à l'échelle du territoire. Une centaine de dossiers ainsi soutenus génèrent 29,21 M€ de travaux.

Plan d'actions Saône-et-Loire sans perturbateurs endocriniens (PE) : quatre axes stratégiques, huit orientations et une douzaine d'actions. Acteur incontournable de la santé et de l'environnement sur le territoire, le Département a confirmé sa volonté de signer la charte Ville et territoire sans perturbateurs endocriniens). Il est le 2^e Département de France à être engagé face à ce nouvel enjeu de santé publique.



- 80 600 -

arbres à la fin 2021



- 1 664 -

aides à la rénovation énergétique aidés



- 13 -

millions de litres d'eau économisés



- 3 505 -

vélos achetés depuis 2020
grâce au chèque vélo



- 100 -

dossiers supplémentaires soutenus
dans l'appel à projets aux territoires



- 1 -

nouveau plan d'actions contre
les perturbateurs endocriniens



- 200 -

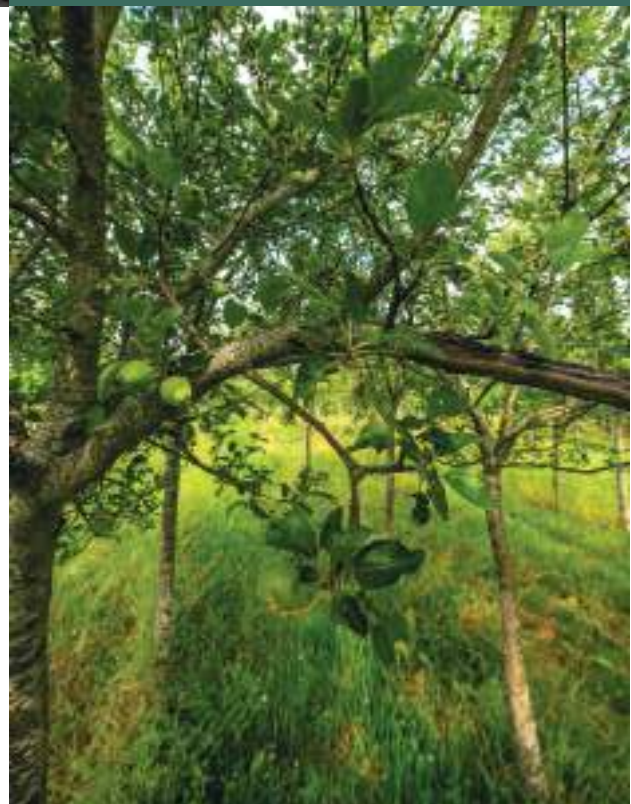
essences d'arbres et d'arbustes
de référence pour la Saône-et-Loire

Objectif plantations

Dans le cadre du Plan nature (volet biodiversité du Plan environnement), l'engagement majeur de plantation de 600 000 arbres d'ici 2030 a sous-tendu la préparation et la mise en œuvre de nouvelles actions volontaristes en 2021 :

- **à l'interne**, dans un but de démonstration et d'exemplarité, engagement d'un programme de plantations de terrains et délaissés départementaux : identification et caractérisation des sites, priorisation, passation d'accords-cadres pour les travaux, conception et mise en œuvre des premières opérations (ex : tènement routier à Cuiseaux),
- **à l'externe**, conclusion et suivi de partenariats (avec l'Office national des forêts, avec l'OPAC 71...) ; création de nouveaux dispositifs d'accompagnement au bénéfice de divers publics (Chèque-arbre 71, dispositifs " bocages et paysages " et " vergers de sauvegarde "...); renforcement du volet " maillage vert " de l'AAP départemental annuel...

Le tout en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique, de renaturation et de résilience des populations de pollinisateurs.



Plan vélo au collège

Dans le cadre du Plan environnement, l'action " Encourager l'usage du vélo pour se rendre au collège " a été mise en œuvre en 2021. Une enquête pour connaître les habitudes de déplacement des collégiens et les obstacles à l'usage du vélo a été lancée.

Chaque établissement scolaire ayant un contexte environnemental et sociétal différent, une sélection a été opérée en croisant plusieurs critères :

- le nombre d'élèves transportés par la Région,
- les communes de provenance des élèves,
- la desserte de ces communes par une voie cyclable,
- la distance entre les communes de provenance et le collège,
- l'environnement du collège : type d'habitat, réseau routier et densité du trafic.



Le bilan des enquêtes, prévu au premier trimestre 2022, permettra d'identifier dans un premier temps les besoins d'aménagement adaptés à chaque collège, avec l'installation éventuelle d'abris à vélos supplémentaires. Il permettra également une approche globale des paramètres à prendre en compte, et la planification des mesures d'accompagnement à la pratique du vélo pour l'ensemble des collèges.

Eau

Renouvellement des conventions avec les collectivités

L'assistance technique apportée par le Département aux collectivités compétentes pour l'eau potable et l'assainissement représente une part importante de l'action du pôle appui technique de la DAT. Cet accompagnement est proposé dans le cadre de conventions pluriannuelles présentant les actions réalisées ainsi que les participations financières des collectivités.

Pour tenir compte de l'évolution des missions liée au transfert progressif de ces compétences vers des EPCI à fiscalité propre, et suite à la parution d'un décret en 2019, de nouveaux modèles de conventions valables 6 ans ont été adoptés par l'assemblée départementale en décembre 2020. Ce renouvellement a été l'occasion de présenter aux nouvelles équipes municipales élues en 2020 l'assistance technique du Département et d'identifier les interlocuteurs. Cette assistance technique s'adresse aux collectivités rurales et répond à certains critères de taille ou de potentiel fiscal. Elle s'inscrit pleinement dans la solidarité territoriale dont le Département est le garant.

Seize collèges ont été sélectionnés pour répondre à des enquêtes destinées aux établissements, aux familles et aux personnels :

Mâconnais

Mâcon, *Schuman*

Tournus, *En Bagatelle*

Bresse

Cuiseaux, *Roger-Boyer*

Saint-Germain-du-Plain, *Les Chênes Rouges*

Charolais

Digoin, *Cité scolaire Roger-Semet*

La Clayette, *Les Bruyères*

Marcigny, *Jean-Moulin*

Chalonnais

Buxy, *La Varandaine*

Chagny, *Louise-Michel*

Chalon-sur-Saône, *Camille-Chevalier*

Givry, *Le Petit-Prétan*

Saint-Marcel, *Vivant-Denon*

Autunois/Cucm

Autun, *La Châtaigneraie*

Épinac, *Hubert-Reeves*

Montcenis, *Les Épontots*

Sanvignes-les-Mines, *Roger-Vailland*

ASSAINISSEMENT



- 7 -

intercommunalités

- 193 -

communes

EAU POTABLE



- 13 -

intercommunalités

- 16 -

communes

Protection de la retenue du Pont-du-Roi

Afin de préserver la qualité de l'eau de la retenue du Pont-du-Roi propriété du Département, un important programme d'actions à l'échelle de l'aire d'alimentation du barrage qui s'étend sur 6 communes autour de Saint-Emiland a été engagé.

Ce programme comporte en particulier des travaux d'aménagement agricoles des bords des cours d'eau alimentant la retenue qui permettent la re-végétalisation des berges et limitent le piétinement des bovins dans le lit des ruisseaux et le transfert de matière organique, principale responsable du risque d'eutrophisation du plan d'eau situé à l'aval.

Ces travaux ont été menés avec des exploitants agricoles volontaires en partenariat avec la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Ils comportent :

- la mise en place de clôtures (barbelées ou électriques) le long des cours d'eau,
- l'aménagement d'abreuvoirs au fil de l'eau,
- la réalisation de passages à gué pour les bovins.



S'agissant de travaux sur cours d'eau, réalisés sur domaine privé, l'opération a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général préalable auprès des services de la police de l'eau et de l'environnement de la DDT 71.

Une 1^{re} tranche de travaux a été réalisée avec 9 exploitants agricoles en 2021 sur les 2 cours d'eau prioritaires de Pont-Allard et du Moulin d'Épiry. Une 2^e tranche de travaux similaires sur le ruisseau de Charbonnière est prévue pour l'année 2022 avec 6 nouveaux exploitants.



- 5 000 -

mètres linéaires
de clôtures
barbelées



- 1 900 -

mètres linéaires
de clôtures
électriques



- 4 -

ouvrages
de franchissement



- 13 -

abreuvoirs



- 12 -

passages à gué
aménagés



Espaces naturels sensibles (ENS)

L'année 2021 a été riche avec l'ouverture progressive de trois nouveaux sites ENS 71 : le Pont-du-Roi à Saint-Émiland, le marais de Massilly et l'aménagement du parcours pédagogique d'Azé.

Le site du Pont-du-Roi ouvert au public en septembre 2021 et situé aux portes du Morvan, est un parcours pédagogique d'un km permettant la découverte de la faune et de la flore locale, avec une immersion au cœur d'une prairie humide. Il est intégré au réseau européen Natura 2000.

Le marais de Massilly d'une superficie de 2,6 ha est niché à l'orée d'une forêt, à proximité de la rivière La Grosne. Également déclaré Natura 2000, il possède une grande valeur écologique avec une mosaïque d'habitats naturels (mares, cariçaie, haies bocagères). Il abrite plusieurs espèces remarquables (cuivré des marais, guêpier d'Europe, pie-grièche écorcheur...). Un parcours de découverte avec un sentier en platelage bois et une plateforme d'observation permettent de découvrir la biodiversité des zones humides.

À proximité de **la rivière La Mouge** récemment renaturée, l'ENS d'Azé (en partie site classé) a fait l'objet de nombreux aménagements en 2021 : sécurisation de parcelles forestières, sentier, réhabilitation d'un belvédère. Un parcours de découverte d'un km, complémentaire au site des grottes, prendra place sur ce site aussi sauvage qu'atypique dès le 1^{er} trimestre 2022.



RD 15 et renaturation de la Mouge

Les rives de la RD 15 étaient menacées par l'érosion de la rive de la chaussée. Après plusieurs années d'étude, 2021 a vu la réalisation des travaux de reméandrage de la Mouge. Cette rivière, qui avait été canalisée dans un fossé au bord de la RD, a donc retrouvé un tracé plus "naturel" au milieu des prairies, certainement proche de son lit historique.

Ces travaux, originaux et alliant sauvegarde du patrimoine routier et amélioration écologique, mettent en œuvre plusieurs spécialités et techniques de travaux : génie écologique, hydraulique, terrassements, plantations. Les rives de la nouvelle rivière sont travaillées avec plusieurs matériaux, en fonction des emplacements : plantations sur bâches de coco, protections empierreées ou rives enherbées.

Cette opération est aussi l'occasion de replanter un certain nombre d'arbres et arbustes, et de créer un réseau de mares favorables aux amphibiens. Au total, ce sont 900 m de rivière qui ont été renaturés, 6 400 m² de berges, 1 500 boutures de saules plantés sur les berges, 1 780 arbres et arbustes plantés.



- 5 262 km -
de RD



- 269 km -
de voies vertes



- 1 611 -
ponts



- 710 -
murs

La politique agricole du Département

L'opération " AOP dans nos collègues " a permis d'agir pour l'amélioration du manger local, sain et de qualité dans la restauration collective de l'ensemble des collèges du territoire pour un montant de 75 000€.

Ainsi, 2 000 volailles de Bresse, 221 kg de fromage de chèvre mâconnais et charolais , 750 kg de beurre et de crème ainsi que plus 4 tonnes de viande charolaise (des saucisses de bœuf et du bourguignon) ont été préparés par les cuisiniers du Département pour 16 000 convives journaliers.

Le Département a accompagné 5 collèges pour la réduction du gaspillage alimentaire et 2 pour le développement des produits bio locaux.

De plus, la plateforme Agrilocal a connu un chiffre d'affaires historique de 375 305 euros : il a été multiplié par 3 et le nombre de produits par 2,5 par rapport à l'année 2020.

Le dispositif sur les investissements de récupération d'eau de pluie pour les agriculteurs de Saône-et-Loire a permis de financer 180 projets pour plus de 1,9 M€ avec plus de 13 millions de m³ d'eau récupérés.

Le financement du Département dans le Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles a accompagné 166 projets de modernisation de bâtiments agricoles.

Un plan de soutien de 3 millions d'euros dans le cadre des aléas climatiques 2021 propose une aide remboursable de 10 000€ aux viticulteurs, maraîchers et arboriculteurs.

De plus, 23 viticulteurs ont pu bénéficier d'une aide à la replantation de ceps de vigne suite à l'arrachage pour cause de maladies et d'aléas climatiques .





LE DÉPARTEMENT AGIT
POUR L'ENFANCE
ET LA JEUNESSE





GRANDIR EN SAÔNE-ET-LOIRE

L'action du Département, dans ce domaine, est centrée, pour partie, sur le bien-être des collégiens en continuant à développer des solutions innovantes pour les remplacements d'agents des collèges, en développant des actions culturelles dans les collèges notamment. Le Département agit également fortement en faveur des jeunes en difficulté que ce soit au titre de ses missions de protection de l'enfance, de protection maternelle et infantile (PMI) ou en développant cette année un plan de soutien aux jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Convention partenariale avec les associations intermédiaires pour les remplacements au sein des collèges

Le Département recrute près de 500 agents pour l'entretien, l'accueil et la restauration au sein des 50 collèges publics de Saône-et-Loire. Compte tenu de l'usure professionnelle, le Département est confronté à des absences de personnel importantes qu'il est difficile d'anticiper notamment pour des remplacements de courte durée. Se pose ainsi la question d'assurer une continuité de service dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons imaginé un partenariat avec les associations intermédiaires, structures de l'insertion par l'activité économique, contribuant ainsi à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes en leur permettant de travailler, de façon occasionnelle, pour la collectivité. L'association accueille, met à disposition et accompagne les salariés. C'est la force de ce partenariat car les associations assurent une formation des personnes en amont et un accompagnement individuel durant la mission. Elles assument également la gestion administrative des recrutements. Les associations mettent à notre disposition du personnel formé tout en répondant à la notion d'urgence. C'est donc une solution efficace pour pallier les absences de personnel et garantir le maintien du service public.

Cette expérimentation mise en place en 2020 est concluante sur plusieurs aspects. 76 contrats ont été conclus sur 30 collèges pour un engagement financier de 82 160 € et 157 contrats sur 39 collèges en 2021 pour un engagement de 157 000 € soit une prévision annuelle de 200 000 €.

Lorsqu'elles ont effectué 150 heures au sein de l'association, les personnes peuvent être recrutées par le Département ou le plus souvent pour des remplacements de longue durée via le centre de gestion.



- 51 -

collèges publics



- 10 -

collèges privés



- 24 779 -

collégiens



- 479 -

agents
départementaux



- 10 000 -

tablettes

2021, année de mise en œuvre du contrat relatif à la prévention et la protection de l'enfance

Signée fin octobre 2020, la stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance qui irrigue l'ensemble du spectre d'intervention de la prévention et de la protection de l'enfance a permis, en 2021, de mener de nombreux chantiers avec trois grands objectifs.

Diversifier l'offre à destination des publics. L'accent a été mis sur le volet prévention précoce dans l'ensemble des missions de protection maternelle et infantile (par exemple l'augmentation du nombre de visites à domicile pré et post-natales par les sages-femmes et infirmières-puéricultrices). Les modalités d'intervention à domicile ont été accentuées (par exemple via l'état des lieux du dispositif d'action éducative à domicile (AED) et la création de sept postes de travailleurs sociaux). De nouvelles modalités d'accueil des enfants confiés ont été développées notamment par la création de places de placement à domicile et de places d'accueil de fratries.

Sécuriser le parcours des enfants et prévenir les ruptures dans la prise en charge dans une logique pluridisciplinaire. L'intervention de l'équipe mobile ASE/Handicap s'est accrue permettant de soutenir les accueillants familiaux, assistants familiaux et établissements pour garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap. La cellule de recueil des informations préoccupantes a été renforcée dans ses moyens, ses ressources et sa pluridisciplinarité. Un protocole de recueil des informations préoccupantes a été finalisé.

Accompagner l'évolution des pratiques des professionnels de la prévention et de la protection de l'enfance, notamment via l'informatisation de la PMI (logiciel Atyl) ou encore le lancement du chantier de dématérialisation des dossiers des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Les professionnels ont également bénéficié de plusieurs formations socles.

La DEF intervient dans la Calpae

Dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi le Département intervient pour favoriser les sorties positives des jeunes de l'aide sociale à l'enfance ou permettre la remobilisation des jeunes en grande difficulté. En 2021, différentes actions ont été mises en œuvre pour soutenir leur accès à l'autonomie et au logement, et permettre leur représentation au sein d'une association :

- les travailleurs sociaux et assistants familiaux expérimentent une méthodologie pour aider les jeunes à élaborer leur projet et leur accès à l'autonomie,
- LOJ'IN, le dispositif logement pour les jeunes sortant de l'ASE propose une vingtaine de logements et accompagnements répondant à leurs besoins spécifiques,
- l'association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance Adepape 71) a été créée le 4 juin 2021. Elle soutient les jeunes sortant de l'ASE en difficulté et porte leur parole dans des instances départementales,
- la mise en œuvre d'une action inédite : « L'art pour raccrocher », ateliers de remobilisation de jeunes en suivis multiples et situation complexe par des ateliers en résidence artistique au sein des structures culturelles nationales (scènes nationales, Cnarep, Smac), de longue durée (six mois au moins) qui ont bénéficié à 30 jeunes la première année, 50 jeunes au moins en 2021-2022.



- 537 -
visites à domiciles
pour les sages-femmes

- 1 603 -
pour les puéricultrices



- 346 -
mesures d'aide éducative
à domicile (AED)
au 31 décembre



- 2 092 -
informations
préoccupantes (IP)



- 146 -
enfants bénéficiant d'une
double prise en charge
aide sociale à l'enfance
(ASE)/handicap



- 88 -
professionnels formés
à l'évaluation en protection
de l'enfance



Un Fonds d'aide aux jeunes, adapté aux impacts de la crise sanitaire

Les jeunes ont fait partie des publics fortement fragilisés par le contexte sanitaire lié à la Covid19 lors de l'année 2020. C'est dans ce cadre que le Département de Saône-et-Loire, lors de son assemblée du 4 mars 2021, a choisi de confirmer et compléter son action par la mise en œuvre d'un plan de soutien en direction des publics jeunes en insertion sociale et professionnelle.

En ce sens, le règlement du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) a été adapté pour répondre aux besoins identifiés :

- modification de la condition d'âge avec une ouverture à partir de 16 ans et, dans le cadre d'une aide sociale facultative, aux jeunes âgés de 26 à 30 ans révolus sous réserve qu'ils justifient du statut d'étudiant,
- quotient familial rehaussé permettant d'augmenter le niveau d'intervention et d'aider des jeunes qui ne pouvaient l'être précédemment,
- augmentation du montant maximum de certaines aides (permis de conduire, formation...),
- interventions spécifiques à destination des jeunes en situation de handicap.



Renversante : projet global de prévention



En décembre 2020, lors du second confinement, les structures culturelles fermées et les collégiens privés de tout projet, le Département avait imaginé un partenariat inédit avec les collèges et l'Espace des Arts-scène nationale de Chalon-sur-Saône. Créé dans le cadre du programme de lutte contre les violences intrafamiliales, inscrit sur trois années scolaires pour tous les élèves de même niveau, il proposait l'accueil d'un spectacle produit par l'Espace des Arts, *Renversante*,

tiré du livre de Florence Hinckel et créé par Léna Bréban pour être joué dans les salles de classes. 39 collèves ont répondu favorablement pour entrer dans ce projet clé en main que le Département a imaginé de manière transversale.

Entre le 1^{er} mars et le 6 octobre 2021, les élèves des classes de 5^e des 39 collèges, près de 3 900 élèves, ont assisté aux 143 représentations du spectacle au sein de leurs établissements. Le projet se poursuit avec quinze collèges en 2021-2022 avec les élèves passés en 4^e (mise en œuvre du programme de prévention " Cet autre que moi " de l'équipe de prévention et d'information collective pour l'enfance et l'adolescence (Épicéa), puis continuera en 2022-2023 toujours avec les mêmes élèves lorsqu'ils seront en 3^e. Chaque élève a reçu

le livre de Florence Hinckel, acheté par le Département auprès des libraires indépendants de Saône-et-Loire.

Trois temps forts ont rythmé l'année 2021 :

Le 8 mars : lors de la Journée internationale des droits des femmes, Florence Hinckel a adressé un message vidéo aux élèves du collège Pasteur de Mâcon.

Le 26 mars : Florence Hinckel est venue au collège Camille-Chevalier de Chalon-sur-Saône

Le 8 octobre : la programmation départementale de *Renversante* a été close avec les partenaires du projet à l'Hôtel du Département pour un temps d'échange.

Jobs d'été

Parmi l'ensemble des mesures délibérées au printemps 2021 en faveur de la jeunesse de Saône-et-Loire, près de 50 opportunités d'un mois ont été ouvertes au bénéfice d'étudiants sans autre solution d'emploi temporaire. Après candidature en ligne, leur accueil dans les services du Département durant les mois de juillet et d'août visait principalement des missions de soutien administratif et d'accueil, beaucoup en proximité et en particulier auprès des différents sites culturels.



Maison des adolescents de Saône-et-Loire Poursuite du déploiement territorial

Après l'installation de trois premières permanences territoriales de la Maison des adolescents déployées sur le Creusot, Montceau-les-Mines et Paray-le-Monial, une 4^e permanence a ouvert à Louhans. La Maison des adolescents de Saône-et-Loire propose aujourd'hui six lieux d'accueil et d'écoute gratuits et confidentiels.

Les jeunes de 11 à 25 ans, les parents d'ados, mais également les professionnels de l'adolescence peuvent désormais nous rencontrer : à Chalon-sur-Saône et Mâcon, lieux historiques où exerce une équipe pluridisciplinaire de professionnels formés à l'écoute et à l'adolescence (infirmières, psychologues, assistante sociale...), mais aussi à Paray-le-Monial, Montceau-les-Mines, Le Creusot et désormais Louhans depuis ce printemps 2021, où deux professionnelles de l'équipe assurent des permanences dans des lieux mis à disposition par les partenaires du réseau.

Ces permanences sont proposées les mercredis et vendredis en alternance dans les différents sites (accueil du public l'après-midi, sur rendez-vous).

Les sites de Chalon-sur-Saône et de Mâcon restent ouverts aux jours et horaires habituels, à savoir les lundis, mercredis et vendredis à Chalon-sur-Saône et les mardis, mercredis et jeudis à Mâcon (accueil les après-midi également).

La Maison des adolescents propose des temps d'accueil et d'écoute individuels en toute confidentialité sur tous sujets, questions, inquiétudes que peuvent rencontrer les jeunes ou leurs parents. Elle propose également des temps d'accueil collectif à destination des jeunes (café des ados, actions collectives, divers groupes et ateliers), des parents (groupes de parents) et des professionnels (work café...).



Toutes les informations pratiques
sont à retrouver sur le site :
www.maisondesados71.fr

Classe culturelle numérique 21-22, focus sur les solidarités et le bénévolat



Après plusieurs expériences de création de capsules vidéo diffusées sur YouTube, cette année scolaire 2021-2022, les élèves de cinq collèges travaillent à créer un support audio comprenant l'apprentissage de l'usage du microphone, le travail de la voix et du propos dans le cadre d'un appariement de cinq classes avec cinq associations.

Les élèves répartis en quatre groupes par classe travailleront à mieux connaître la vie associative et le bénévolat et produiront des interviews diffusées à la radio, sur les

sites internet de l'Éducation nationale et du Département. L'intervenante est journaliste professionnelle, chaque classe est libre du choix de son partenaire associatif.

L'enjeu est d'utiliser le vecteur du numérique pour, d'une part, faciliter l'accès à la culture et d'autre part, favoriser l'émulation collective des élèves autour d'un projet culturel en facilitant les interactions des élèves entre eux et avec les partenaires associatifs pour les sensibiliser au fonctionnement associatif et au bénévolat.





FAVORISER L'AUTONOMIE SOCIALE

Les compétences du Département permettent d'accompagner les personnes dans leur vie en favorisant les conditions de leur autonomie quelles que soient les générations et les situations. Pour cela, le Département agit en prévention et en apportant des réponses à leurs besoins : accompagnement vers l'insertion, soutien aux jeunes, accès aux droits, aides pour favoriser la vie à domicile...

L'intermédiation locative départementale (IML)

Le Département a décidé de mettre en œuvre en juin 2021 un nouveau dispositif d'intermédiation locative en mandat de gestion. Deux agences immobilière sociales (AIS) ont été choisies après un appel d'offres : Immobilière sociale de Bourgogne et associés (ISBA) pour intervenir dans le territoire d'action sociale de Chalon-Louhans (TAS) et SOLIHA Centre dans les territoires d'Autun-Montceau-Le Creusot et Mâcon-Paray.



L'intermédiation locative repose sur trois piliers :

- la mobilisation des bailleurs privés invités à s'inscrire dans un acte solidaire et offrant des logements situés dans des centres bourgs, à proximité des services et des commerces,
- une gestion locative rapprochée pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes en situation de précarité financière et sociale,
- un accompagnement adapté aux besoins du ménage et visant son autonomie au regard du logement.

L'IML vise le suivi de 32 ménages par an ; 19 seront confiés à SOLIHA et 13 à ISBA. Le budget global du dispositif s'élève à 137 070 € issu des crédits du Fonds de solidarité logement.

Le kit énergie et eau



- 400 -
kits énergie et eau



- 28 000 € TTC -
de budget

Dans le cadre du Plan environnement du Département 2020-2030, il a été décidé de mettre à disposition des ménages en situation de précarité sociale et financière un kit énergie et eau visant à réduire leur consommation.

Le prestataire retenu après un marché à procédure adaptée est la société Eqwergy. Le kit sera distribué par un travailleur social aux foyers suivis dans le cadre des accompagnements sociaux liés au logement, de l'intermédiation locative départementale, et des mesures d'accompagnement social personnalisé (Masp). Des actions collectives seront également menées par les prestataires pour sensibiliser les publics à l'utilisation du kit, à l'aide de supports d'animation fournis par les distributeurs d'énergie.

Le kit comprend des économiseurs d'eau (mousseurs, pommeau et flexible de douche, sablier) et d'électricité (ampoules basse consommation, bloc multiprise, thermomètre) qui permettront à un ménage de réaliser une économie moyenne de 240 € par an, pour une dépense annuelle de 70 € par kit pour le Département.

Parrainage emploi

Un système de tutorat, intitulé " parrainage emploi ", est expérimenté sur le bassin de vie et d'emploi du Charolais-Brionnais. Le principe repose sur une mise en relation entre des bénéficiaires du RSA (BRSA) inscrits dans une démarche active de recherche d'emploi et des parrains/marraines bénévoles de tous horizons professionnels souhaitant partager leurs expériences de terrain et encourager le retour à l'emploi. Cet engagement de solidarité est construit autour d'une plateforme numérique de mise en relation.

De même, ils peuvent bénéficier du levier de la commande publique, grâce à des marchés publics intégrant une clause d'achats socio-responsables, afin d'être recrutés sur des chantiers sous maîtrise d'ouvrage départementale. Les entreprises ont ainsi l'obligation de réserver un volume d'heures de travail à des publics en difficulté, dont les bénéficiaires du RSA.

Enfin, les BRSA doivent bénéficier d'un accompagnement individualisé à l'entrée dans le dispositif dans un délai d'un mois suivant leur orientation. La mise en place d'un outil numérique commun doit également faciliter le suivi du parcours des BRSA. L'enjeu est de mieux coordonner et sécuriser les parcours.



- 25 -

binômes constitués
dans le cadre
du parrainage emploi



- 2 000 -

heures " clausées "
prévues pour
l'année 2021



des BRSA orientés
en un mois
et moins.

Faciliter la vie des services et des usagers

En juin 2018, la cellule ressources numériques de la DGAS accompagnait pour la première fois le service du transport adapté des élèves en situation de handicap pour dématérialiser son dossier de demande à destination des familles.

Dans une logique d'amélioration continue, ce téléservice a été mis à jour à chaque rentrée scolaire, avec l'objectif de simplifier les démarches et apporter une meilleure réponse aux besoins des usagers.

En mai 2021, un téléservice entièrement nouveau a vu le jour, avec moins de données à saisir pour les familles et moins

de pièces à joindre. Le formulaire s'adapte ainsi automatiquement à la situation de l'utilisateur, et propose, par exemple, une recherche automatique des adresses des établissements scolaires pour limiter le risque d'erreur. L'utilisateur peut ensuite suivre en temps réel l'avancée de son dossier.

Et les résultats sont au rendez-vous : en quelques semaines, plus de 320 demandes ont été effectuées en ligne, avec un délai d'instruction réduit à quatre jours en moyenne (et jusqu'à moins de 48 h dans certains cas).





Prévenir la perte d'autonomie

En 2021, le Département a impulsé et piloté la refondation du forfait à destination des résidences autonomie afin de garantir visibilité et programmation des actions de prévention.

Un appel à projet dédié à l'aide aux aidants a également été mis en œuvre pour la première année. La stratégie de la conférence des financeurs a été formalisée dans un nouveau programme coordonné de prévention pour les années 2022 à 2024. Dans les suites des acquisitions de tablettes à destination des structures médico-sociales comme vecteur de lien social pour les usagers âgés ou handicapés, un programme d'accompagnement aux usages pour les animateurs a été déployé (dix sessions en 2021).

Soutenir la vie à domicile

Le Département poursuit le renforcement du tissu médico-social autour du maintien à domicile. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la télétransmission via une plateforme numérique permet aux services d'aide à domicile (SAAD) prestataires d'accéder aux plans d'aides des bénéficiaires de l'APA et de la PCH et de facturer les heures réalisées directement au Département. Par ailleurs, les conditions d'intervention des professionnels des SAAD sont soutenues par la mise à disposition de plus de 600 kits d'aides techniques et la constitution d'un groupement de commande pour la location longue durée de véhicules de service.

Plus globalement, le Département a lancé depuis le 1^{er} octobre une démarche de concertation autour de la stratégie du domicile : évolution de l'offre de service, attractivité et image des métiers, ressources humaines. Les professionnels en

emploi direct sont également accompagnés avec l'ouverture des premiers relais assistants de vie à Mâcon. Une journée professionnelle a été organisée par la MAIA, le 23 novembre 2021 compte-tenu de son expertise sur les besoins à renforcer/développer pour l'accompagnement de personnes atteintes notamment de maladies neuro-évolutives.

Favoriser une société plus inclusive

Le programme d'habitats inclusifs est entré dans une nouvelle étape avec l'élaboration d'une première programmation au titre de l'expérimentation de l'aide à la vie partagée, nouvelle prestation à compter de 2022.

Afin de répondre à l'objectif de scolarisation à l'école ordinaire, ce sont 695 enfants en situation de handicap qui ont pu être pris en charge (vers 128 établissements) via les transports adaptés, les transports en commun ou l'indemnisation kilométrique.

MDPH : simplifier l'accès aux droits

Le nouveau formulaire de demande MDPH permet à la personne d'exprimer ses besoins et ses attentes sans obligation de demander des droits précis. Cette expression des besoins permet aux équipes pluridisciplinaires de la MDPH de proposer toutes les aides envisageables et adaptées à la situation de la personne.

De plus, afin de simplifier l'accès aux droits, les prestations sont accordées dans certaines conditions sans limitation de durée. Ainsi pour 2021, ce sont 50 % des cartes mobilité inclusion invalidité (CMI) et 44 % des allocations adultes handicapés (AAH) avec un taux d'invalidité de 80 % qui ont été attribuées selon ce principe.

APA domicile



- 9 359 -

bénéficiaires à domicile
(payés au 30/09/2021)



- 2,26 mois -

de délais de traitement
des premières demandes
(au 30/09/2021)



- 309 € -

de montant
pour le plan moyen



- 41 189 000 € -

de budget APA
à domicile en 2021

PCH domicile



- 2 255 -

bénéficiaires à domicile
(payés au 31 /09/2021)



- 2 148 -

adultes



- 107 -

enfants

MDPH



- 41 082 -

décisions
au 1^{er} octobre 2021



- 3 mois -

de délai de traitement
(moyenne 2021)



Montant du plan moyen
(moyenne au 30/09/21)



- 580 € -

pour la PCH adulte



- 993 € -

pour la PCH enfant

Prévention (CFPPA)



Montant
des concours 2021



- 1 549 879 € -

pour les actions
de prévention



- 659 841 € -

pour le forfait
autonomie



Budgte PCH à domicile
(moyenne au 30/09/21)



- 14 183 000 € -

pour la PCH adulte



- 1 106 000 € -

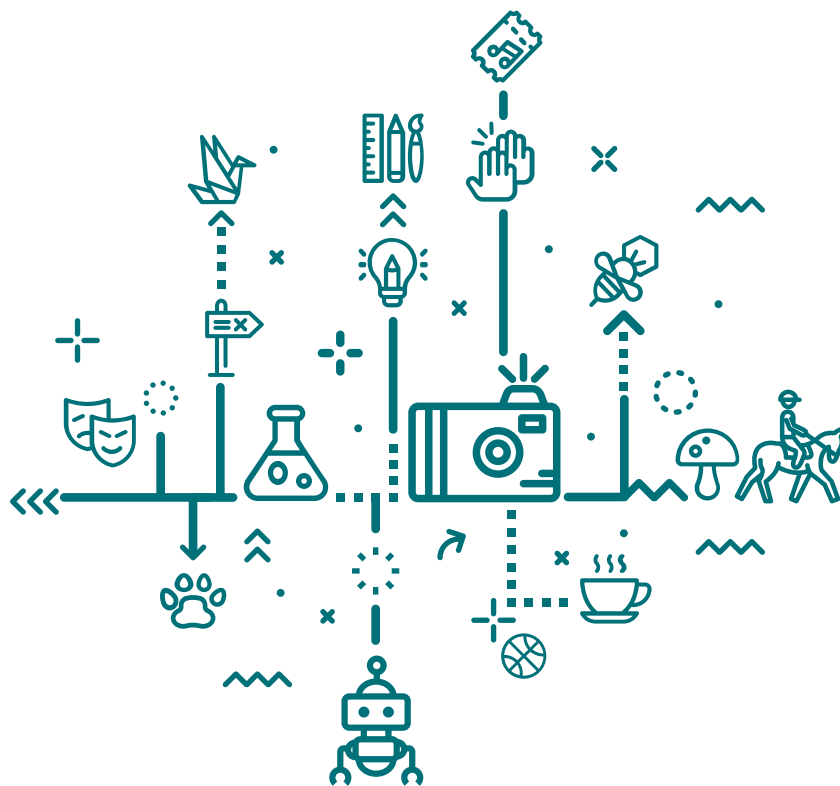
pour la PCH enfant





LE DÉPARTEMENT AGIT

POUR L'ATTRACTIVITÉ
DE LA SAÔNE-ET-LOIRE





DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

La Saône-et-Loire est un territoire attractif et cela n'est plus à confirmer au vu du nombre important de nouveaux Saône-et-Loiriens installés dans notre département en 2021. Son patrimoine naturel, culturel, les animations culturelles développées et ses nombreux équipements culturels ainsi que sa qualité de vie ont su séduire une population nouvelle.

Des dispositifs de politique sportive très appréciés

Le doublement du budget de la politique sportive, porté à 2 M € par l'assemblée départementale de décembre 2019, a permis d'accentuer le soutien au fonctionnement et aux projets du mouvement associatif sportif de Saône-et-Loire : 7 dispositifs, contre 5 auparavant, destinés à l'éducation et la socialisation par le sport des enfants et des jeunes.

Parmi ces dispositifs d'aide, celle relative à l'acquisition d'équipements pour les associations et comités sportifs connaît une forte sollicitation. Les moyens financiers accordés ont effectivement contribué à une augmentation des achats d'équipements sportifs mobiliers favorisant la formation, les innovations pédagogiques, la sécurité des personnes et l'acquisition de véhicules de transport. Les dirigeants associatifs témoignent régulièrement de leur satisfaction de bénéficier de cette aide importante qui améliore véritablement les conditions d'organisation.



En 2019, **9** subventions d'équipements sportifs avaient été accordées pour un montant global de **26 329 €**.

Les demandes d'aide ont quintuplé lors des années suivantes, se concrétisant annuellement par **44** subventions d'un montant total de **97 691 €** en 2020 et **123 442 €** en 2021

Manifestations culturelles d'intérêt départemental

Malgré les restrictions puis le Pass sanitaire, la plupart des organisateurs de manifestations ont réussi à maintenir leur programme : changements de dates, restriction de jauges, fractionnement en plusieurs événements de moindre ampleur, modifications de l'accueil, espacement, changements de lieux, adaptation aux changements fréquents de consignes. Les efforts des organisateurs, des bénévoles et des artistes ont permis à 91 % des spectacles de se tenir d'une manière ou d'une autre et la vie des territoires continue à être rythmée par des moments artistiques et conviviaux.

À titre d'exemple, les festivals estivaux, comme " Jazz à Couches ", du 7 au 10 juillet, " Les Nuits du Mont Rome ", à Saint-Sernin-du-Plain, du 23 au 31 juillet et " La Manufacture d'Idées " à Hurigny, du 25 au 29 août, ont pu avoir lieu correctement et bénéficier d'une bonne fréquentation, entre autres grâce au soutien du Département.

Enseignements artistiques : des formations à l'inclusion

Le schéma départemental des enseignements artistiques 2020-2024, adopté le 20 décembre 2019, fixe une ambition nouvelle en portant une attention particulière aux démarches inclusives. Il s'agit d'accompagner les lieux d'enseignement artistique " ordinaires " (écoles de musique, conservatoires) à développer l'accueil et faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap. De même, le projet " Tous en jeu " porté depuis plus de cinq ans par le Département, l'espace des Arts, scène nationale de Chalon-sur-Saône, et la Compagnie chorégraphique Le Grand Jeté ! permet de créer une passerelle entre des jeunes en situation de handicap et leur environnement social. Dans ce cadre, la MACT a mis en place en 2021 deux actions de formation à destination des encadrants :

- 3 séances " **Danse et musique inclusives** " dispensées par le chorégraphe Frédéric Cellé et par Cécile Benoit référente handicap de l'école de musique municipale de Sancé,
- 3 jours sur le thème " **Handicap et musique adaptée** " dispensée par le collectif BrutPop du 7 au 9 décembre à la Cave à musique et à l'accueil de jour de la Mutualité française à Hurigny.

Objectifs : faire évoluer les pratiques professionnelles des professeurs de l'enseignement artistique et favoriser les synergies entre les institutions médico-sociales, les structures culturelles, les éducateurs, les artistes et les publics.

29 participants :



- 12 -

enseignants



- 2 -

conservatoires



- 5 -

écoles de musique



- 17 -

éducateurs



- 5 -

structures médico-sociales

(EPMS Tournus, SESSAD-PEP71 Virey-le-Grand, IME Papillons blancs Hurigny, RDAS foyer Les luminaires Charnay-les-Mâcon, accueil de jour Hurigny, Mutualité Française de Saône-et-Loire).

Accompagner les territoires sur les sujets « randonnée »

La mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique départementale en faveur de la randonnée s'est poursuivie et renforcée en 2021 autour :

- de la définition et de l'adoption d'un nouveau cadre de contractualisation avec les intercommunalités, qui prennent désormais la main sur ces sujets (AD de juin 2021),
- de l'animation du dialogue avec les territoires et leurs offices de tourisme, avec de nombreux temps de réunions et d'échanges autour de différents sujets : analyse du maillage et de la hiérarchisation des boucles de randonnées en lien avec le projet de nouveau topoguide de la FFR " La Saône-et-Loire à pied " auquel le Département a apporté son appui (rencontres par territoires de SCOT), présentation du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR71) aux nouveaux élus communaux (ex : CC Saint-Cyr Mère Boitier, CC Saône Doubs Bresse...), échanges techniques sur la déclinaison locale de la politique randonnée (ex : CC Grand Charolais, CC Entre Arroux, Loire et Somme)...
- de la consolidation du socle réglementaire du PDIPR et de la préparation de la mise en open-data imminente des données correspondantes, notamment pour les collectivités.

Le repositionnement du Département en accompagnateur des intercommunalités sur ces sujets se concrétisera en début d'année prochaine par la réunion des ambassadeurs locaux de la randonnée, animée par le Département, et la mise à disposition d'outils en préparation (fiches techniques notamment).



- 10 253 km -

de voies inscrits au PDIPR 71



- 521 -

communes adhérentes au PDIPR71

dont **5 827 km** de chemins ruraux et assimilés,
soit **175 km** de nouveaux chemins inscrits

dont **4** nouvelles adhérentes

Bibliothèque départementale

Un nouveau plan de développement pour les bibliothèques

En 2021, l'assemblée départementale adopte son deuxième plan de développement des bibliothèques et de la lecture publique. Constitué de 34 actions, il permettra dans les quatre années à venir d'accompagner la mutation des bibliothèques vers des espaces " troisième lieu " adaptés aux pratiques culturelles et aux besoins des habitants, notamment dans les champs sociaux et numériques. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées en 2021 : le dispositif " Tadam ! " promeut la diffusion de spectacles vivants. Malgré la crise sanitaire et les conditions d'accueil du public, une vingtaine de spectacles dans les bibliothèques ont pu être soutenus par le Département. L'accompagnement de réseau intercommunal s'est concrétisé cette année par un cycle de formation initiale délocalisée et sur-mesure pour l'ensemble des bénévoles du réseau Brionnais-Sud Bourgogne. Près de 26 projets d'investissement dans les bibliothèques des territoires ont également été soutenus (informatisation, matériel d'animation, réaménagement de mobilier) et accompagnés par les référents territoriaux de la direction des réseaux de lecture publique (DRLP) dans l'optique d'une redynamisation des territoires dans le champ de la lecture publique.

Résolument tourné vers l'accès à la lecture et la culture pour tous, le Département via la DRLP a, par ailleurs, lancé une expérimentation concernant le déploiement d'espaces " Facile à lire " dans 4 bibliothèques toutes inscrites dans le périmètre du " Territoire 100 % inclusif " en lien avec la direction de l'autonomie.

2021 est aussi l'année de l'obtention du label " Bibliothèque numérique de référence " pour le Département attribué par le ministère de la Culture. Ce label soutient pour les 3 ans à venir des projets innovants dont le Festival des cultures numériques Sans décoder ?! en octobre et novembre 2021. Cette nouvelle formule itinérante propose pas moins de 60 événements numériques (ateliers ludiques, projections, conférences, arts numériques...) dans des lieux partenaires (dont 40 bibliothèques) dans toute la Saône-et-Loire.



- 23 -
agents



- 231 -
médiathèques et points
lecture dans le territoire



- 210 000 -
documents, dont
- 62 % - dans le réseau



- 96 850 € -
de subventions au titre
du dispositif Conseils
et accompagnement
culturels du Département
au service des territoires

Centre Eden

Cycles jardin



Les activités " cycle jardin " sont menées conjointement avec des animateurs du centre eden et du Lab 71 dans les établissements scolaires du Département.

Elles consistent à proposer la création d'un espace dédié à des activités extérieures. Les activités concernées sont très transversales et font appel aussi bien aux sciences, qu'aux arts plastiques, aux mathématiques, à la physique ou à l'éducation civique. Les enfants réalisent des plans, des maquettes, des nichoirs et des abris à insectes, des herbiers et effectuent les plantations. Ils participent à des ateliers autour de la biodiversité : les plantes, les insectes... du land'art.

En 2021, 3 établissements ont été concernés par ces activités, 6^e + 10 élèves de CLIS :

- l'école de Saint-Rémy : 4 interventions qui ont concerné 77 élèves de CM ; 39 CE1/CE2 ; 19 CP/CE1 et 56 maternelles,

- l'école de Saint-Martin-Belle-Roche : 8 dates arrêtées en 2021 et 2022 et 89 enfants concernés à chaque séance.

La vie secrète du sol, un monde à découvrir

Quand on sait que les organismes vivants du sol représentent environ un quart des espèces animales connues, et le rôle joué par ces organismes dans l'équilibre et la richesse des sols, on comprend mieux l'importance de bien les connaître pour mieux les protéger.

L'exposition " La vie secrète du sol ", conçue et réalisée par le centre Eden, lève le voile sur ce monde mystérieux, les mécanismes complexes et les interactions entre les organismes.



- 867 -

personnes ont participé aux escapades nature en juillet et août



- 1 129 -

visiteurs pour la XIV^e foire nature



- 2 300 -

visiteurs en juillet et août



- 541 -

élèves pour les activités " hors les murs "

Lab 71

Activités hors les murs

Pour compenser l'annulation des journées de découverte au Lab 71 engendrée par la crise sanitaire, le Lab 71 a proposé des activités de découverte directement dans les établissements scolaires.

À partir du mois de mars, 345 scolaires d'écoles, collèges et MFR ont pu profiter de ce type d'animation. Les thématiques étaient variées : maison écologique et réchauffement climatique, police scientifique, chimie, voyage sensoriel autour du mouvement, du son et de la lumière, robot et numérique, magie des couleurs, petites bêtes du sol.

Ce type d'animations décentralisées permet de toucher les établissements scolaires qui n'ont pas l'occasion ou la possibilité matérielle de venir directement au Lab 71.



Cellula

L'équipe du Lab 71 a conçu et réalisé une exposition, qui vient renforcer l'attractivité du showroom scientifique, sur le thème de la cellule. Pour illustrer le propos, des cellules géantes : animale, végétale et bactérie, ont été réalisées.

Le visiteur pénètre à l'intérieur et découvre les différents organites qui composent la cellule. L'accent est mis sur leur rôle et les différences entre les différents types de cellules.



- 1 630 -

visiteurs en juillet et août



- 400 -

visiteurs à l'occasion du week-end Fête de la science



Projet Éclat

Ce projet de création d'un parc historique de spectacles, vise la promotion ludique des richesses patrimoniales de la Saône-et-Loire, concourant au rayonnement touristique de tout le territoire départemental.

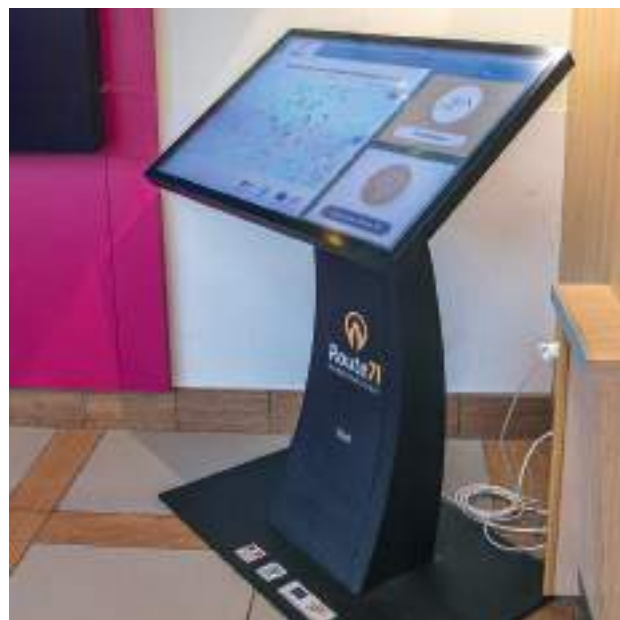
Dans ce cadre, le Département accompagne le porteur de projet privé, la commune et la communauté de communes pour créer les conditions favorables à sa bonne réalisation. Il a notamment fait réaliser en 2021, à la Safer Bourgogne Franche-Comté des opérations de réserve et d'acquisitions foncières nécessaires aux infrastructures et services d'accès sécurisé et mobilités et de préservation de trame verte, représentant une surface totale d'un peu plus de 16 hectares.

Les ambassadeurs et les bornes Route 71

En 2021, le déploiement des bornes digitales Route 71 s'est amplifié en ciblant les sites culturels, patrimoniaux et touristiques. Ainsi 28 bornes sur les 40 prévues sont dorénavant installées.

Le site PWA app.route71.fr s'est enrichi également grâce à l'intégration d'un filtre " plat à emporter " pendant la crise sanitaire et la fermeture des restaurants. Un lien spécifique intégrant le réseau " j'veux du local " est aussi disponible pour repérer les produits de Saône et Loire sur le territoire. L'intégration d'itinéraires voies vertes et voies bleues sera prochainement réalisée.

Parallèlement, le réseau d'ambassadeurs continue à se développer et à vivre. Les 3 800 ambassadeurs ont été réunis le 29 septembre dernier, à l'occasion de la Saint Gabriel pour une première rencontre qui sera renouvelée chaque année.

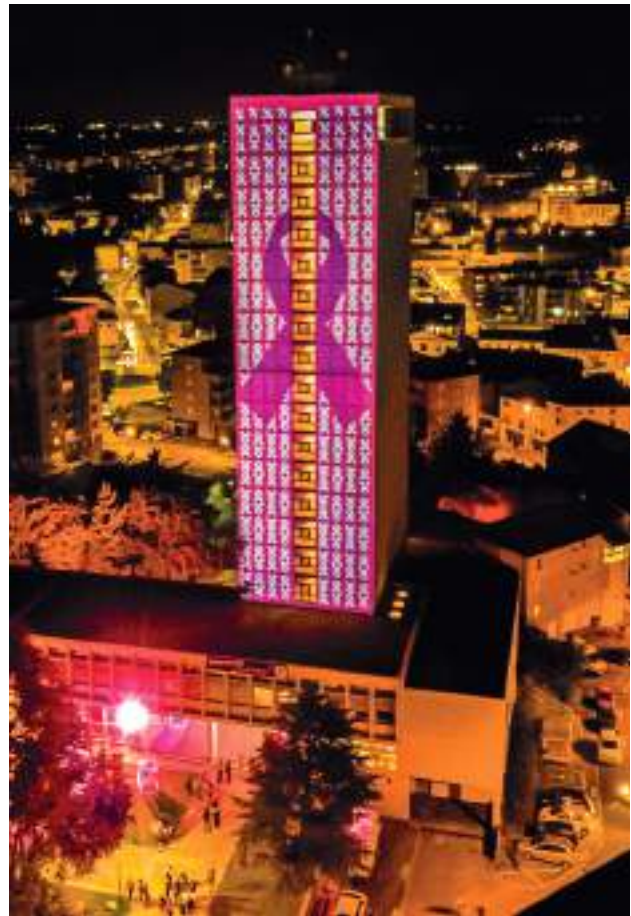




Sublimer les bâtiments et offrir une soirée d'exception

Lors d'événements phares de 2021, deux mappings ont été réalisés. Le premier de ces spectacles son et lumière a eu lieu au château de la Verrerie au Creusot à l'occasion de l'arrivée du Tour de France le 2 juillet.

Les spectateurs ont découvert les images de la mobilisation de tout un territoire pour cet événement national. Le second mapping s'est déroulé le 1^{er} octobre sur la tour des Archives départementales pour la course d'escaliers au profit d'Octobre Rose. Au gré de l'ascension, la tour s'est illuminée avec le nombre de marches gravies par les coureurs. Ces spectacles ont ébloui les spectateurs et mis en valeur ces bâtiments patrimoniaux exceptionnels.



La Saône-et-Loire, l'autre pays des merveilles



Pour valoriser les atouts de la Saône-et-Loire et attirer les touristes, la campagne de promotion et d'attractivité 2021 du Département a investi l'univers des contes. Représentant chacun des six territoires, six belles images de Saône-et-Loire ont été traitées dans un univers coloré et magique, faisant toute l'originalité de cette campagne.

Elles ont été déclinées sur de nombreux supports : métros parisiens, réseaux sociaux... Nouveauté 2021 : sponsoring de l'émission "Sept à huit" sur TF1 avec diffusion de spots à des heures de grande écoute. Une ambitieuse campagne qui a fait parler d'elle et qui a eu de nombreuses retombées touristiques.

Archives et patrimoine

Dans les musées, les expos de l'année

Deux équipements départementaux sont labellisés " Musée de France " : le musée de Préhistoire de Solutré, au sein du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson, et le musée du Compagnonnage à Romanèche-Thorins.

En 2021, ils ont ouvert leurs portes le 18 mai, aussitôt que le contexte sanitaire l'a permis. Ils ont présenté 4 expositions :

Au musée du Compagnonnage :

- *Perdu dans le Beaujolais*, photographies de l'artiste Thierry Grégoire (mai-août 2021),
- *Échelle et volume*, la maquette aujourd'hui, autour du métier de maquettiste (jusqu'au 30 mai 2022).

Au musée de Préhistoire de Solutré :

- *Animaux disparus*, enquête à l'âge de glace, les espèces éteintes, en chair et en poils (mai-août 2021),
- *Jean Fontaine, l'après histoire*, 20 œuvres du sculpteur saône-et-loirien côtoient des pièces choisies de la Préhistoire (jusqu'au 6 juin 2022).



- 52 600 -

visiteurs dans les sites culturels
départementaux en juillet-août
dont



- 11 655 -

dans les musées

Imaginaire : Histoire, histoires !



Année scolaire 2020-2021 : 4 classes de collégiens ont créé leurs propres histoires en s'inspirant de documents des Archives départementales.

Un seigneur du Moyen Âge, une institutrice pionnière du siècle dernier, une jeune réfugiée espagnole en 1939, un résistant... tous, habitants de Saône-et-Loire, ont laissé des traces écrites et leur histoire singulière fait écho à la " Grande Histoire ".

Les élèves ont découvert les documents originaux aux Archives puis, aidés par un historien et une journaliste, un écrivain ou un auteur de bande dessinée, ils ont choisi la forme de leur œuvre collective. 9 juin 2021 : une nouvelle, des flashes radio et des planches de bande dessinée produits par les collégiens sont en ligne sur www.archives71.fr

Ce projet original d'éducation artistique et culturelle a été financé par le Département et la Drac Bourgogne-Franche-Comté.



- 4 000 € -
de budget



- 102 -
élèves



- 6 -
enseignants



- 6 -
disciplines



- 3 -
intervenants
professionnels



LE DÉPARTEMENT AGIT

POUR UNE GESTION

RESPONSABLE DU BUDGET

ET UN SERVICE DE QUALITÉ





ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE

Mettre en place les financements nécessaires aux différents plans de soutien liés à la crise sanitaire ainsi que leur mise en oeuvre concrète et logistique, tel a été le défi lancé aux directions transversales du Département, attachées au bien-être des Saône-et-Loirien.

Moyens financiers

En 2021, la Direction des finances a œuvré pour préserver les capacités financières du Département et garantir le bon fonctionnement de la chaîne comptable

La Direction a assuré le pilotage budgétaire de la collectivité dans le contexte d'une année 2021 encore marquée par la crise sanitaire et ses conséquences. Cette situation inédite a nécessité de mettre en place un suivi infra-annuel renforcé et d'approfondir encore la prospective financière pour appuyer les décisions de la majorité départementale

L'activité de contrôle interne comptable s'est poursuivie tout comme l'évolution des systèmes d'informations financiers. A cet égard, plusieurs mises à jour des logiciels financiers ont été mises en place en 2021. Depuis fin 2020, une douzaine de télé-procédures a également été instaurée pour faciliter le dépôt de demandes de subventions auprès du Département.

Dans un contexte d'incertitudes sur les taux d'intérêt, une gestion active de la dette a été combinée à des consultations bancaires planifiées pour optimiser les frais financiers en matière d'emprunt et de lignes de trésorerie.

Par ailleurs, la direction a produit 35 garanties d'emprunt accordées à des partenaires tout en appuyant les directions métiers dans le pilotage financier des satellites du Département.

L'exercice 2021 est marqué par une situation de sortie de crise sanitaire après les efforts massifs portés par le Département en 2020 pour répondre à la crise sanitaire.

Sur l'année 2021, les dépenses de la section de fonctionnement, prévues à 501 M€, sont en baisse de 2,5 % par rapport à 2020. Le Département assure ainsi la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement après le plan de soutien mis en place en 2020. Cette baisse s'explique également par une évolution favorable de certains postes de dépenses en 2021, notamment sur les dépenses relatives au revenu de solidarité active. En recettes de fonctionnement, la situation de reprise économique et la dynamique du marché de l'immobilier sur le territoire permettent de prévoir des recettes à 569 M€ en 2021, soit une hausse de 2 % par rapport à 2020. En investissement, les dépenses restent à un niveau élevé de 156 M€ sur 2021 en intégrant les dépenses du budget annexe du Très haut débit.



- 501 M€ -

dépenses de fonctionnement (DM2)



- 156 M€ -

dépenses d'investissement directement investies sur le territoire (DM2)



- 52 591 -

mandats de paiement émis à la mi-octobre



- 16 -

jours de délais global de paiement

Dans ce contexte, la marge brute du Département s'établit autour de 75 M€ soit 13 % des recettes réelles de fonctionnement. L'autofinancement du Département, diminué en 2020 du fait de la crise sanitaire, augmente ainsi de plus de 30 % en 2021 et retrouve un niveau équivalent à la situation d'avant-crise. La capacité de désendettement du Département s'améliore en 2021 en passant à 4 années contre 5,7 en 2020. Le Département a donc pu rétablir ses marges de manœuvre dès 2021.

Cette bonne situation financière permet de maîtriser l'endettement. En 2021, le Département se désendette de 7 M€ sur le budget principal, avec une dette cumulée à 314 M€ projetée au 31 décembre 2021. En intégrant la dette du budget annexe du Très haut débit, la dette s'élève à 355 M€ en 2021. L'encours est majoritairement non risqué. La situation favorable des taux d'intérêts connue depuis plusieurs exercices a permis d'augmenter la part de taux fixe bas dans l'encours de dette afin de réduire l'exposition au risque. 78 % de l'encours est ainsi à taux fixe. Plus de 97 % de l'encours obtient la meilleure note A1 en termes de risques financiers par la charte dite de " Gissler ".

La situation financière des budgets annexes est aussi caractérisée par un développement soutenable des activités du Centre de santé départemental et du très haut débit. D'une part, les dépenses du Centre de santé s'élèvent à 8,7 M€ contre 7 M€ en 2020 portées majoritairement par le recrutement des médecins intervenants sur le territoire. Les dépenses d'équipement du très haut débit sont chiffrées à 30 M€ et permettent de percevoir de la recette de redevance au fur et à mesure de la commercialisation de la fibre.



Moyens informatiques

Feuille de route DSID 2030

Une feuille de route DSID a été élaborée en 2021 pour définir les grandes orientations du système d'information des années à venir. 27 fiches actions sont proposées regroupées en 8 grands thèmes. Cette feuille de route ambitieuse a vocation à faire entrer le Département dans une nouvelle ère numérique. Pour la mener à bien, la DSID a également proposé un ajustement de son organisation.

Infrastructure/réseaux/sécurité

Pour faire face à l'augmentation croissante des risques de cyberattaques, la DSID a mis un accent particulier sur la sécurisation du SI :

- la mise en place d'une authentification renforcée des accès externes,
- le renforcement de la sauvegarde et de la protection de notre service de fichiers pour limiter au maximum l'impact des ransomwares (logiciels malveillants),
- le renforcement de la protection de notre système de messagerie avec une analyse des menaces en mode cloud,
- la mise en place d'un wifi sécurisé sur les sites de Duhesme et Lingendes, les autres sites du département seront équipés courant 2022.

	- 1 260 - terminaux légers citrix
	- 500 - PC portables
	- 110 - PC portables de directions
	- 400 - UC
	- 20 - MAC
	- 900 - smartphones
	- 160 - tablettes (élus et agents)
	- 245 - imprimantes
	- 527 - agents télétravailleurs réguliers équipés à fin octobre 2021
COLLÈGES	
	- 5 500 - UC
	- 150 - PC portables
	- 8 000 - tablettes

Moyens humains

Une politique de ressources humaines à l'écoute des enjeux d'aujourd'hui et de demain

Apprentissage

Le Département accueille habituellement une dizaine d'apprentis par an. Face au risque d'une offre de terrains d'apprentissage en très fort repli à la rentrée 2020 et afin de soutenir en actes une voie de formation professionnelle aussi efficace qu'exigeante, mais insuffisamment appliquée dans le secteur public local, la collectivité a amplifié une forte ambition en créant des possibilités d'accueil supplémentaires, portant leur nombre à 60 pour la rentrée 2021.

Cette formule permet aux jeunes de 16 à 30 ans d'accomplir une formation théorique sanctionnée par un diplôme et d'acquérir des compétences professionnelles en situation pratique, sous le contrôle d'un maître d'apprentissage, tout en étant rémunérés.



Elle offre également à la collectivité la possibilité de faire connaître la diversité de ses métiers, notamment ceux dont le recrutement est caractérisé par une tension permanente (cuisinier, technicien, professionnels du secteur médico-social par exemple).

Cet investissement dans le développement de compétences durables acquises sur le terrain permet aussi de répondre aux objectifs conventionnés avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et concourt à la valorisation du savoir-faire interne grâce à l'engagement des tuteurs.

Télétravail

À la faveur d'un dialogue social soutenu tout au long de la crise sanitaire, le Département s'est livré à l'analyse approfondie des bonnes pratiques de travail à distance ainsi que des limites rencontrées pour concilier la réalisation performante du service, des relations professionnelles satisfaisantes et une qualité de vie au travail renforcée.

Le changement d'échelle observé au cours des 18 derniers mois, dans des conditions subies lors des phases de confinement, a justifié l'adaptation du cadre en vigueur pour en retirer les premiers enseignements. Fin 2019, le déploiement du télétravail concernait environ 120 agents départementaux, leur nombre atteignait plus de 350 en juin 2021.

Fin 2021, en dépit de métiers non éligibles au télétravail, 470 agents (soit un quart de l'effectif permanent) ont pu opter pour un travail à distance un ou deux jours par semaine, presque toujours à domicile. Aucun niveau de responsabilité n'en est exclu a priori.

La collectivité entend capitaliser l'avantage mutuel de cette redéfinition des modalités de travail, lorsque les agents souhaitent l'explorer. Consciente du levier de modernisation qu'elles représentent pour nombre de ses services dans leurs pratiques collaboratives et dans leurs rapports en phase avec les attentes des usagers, elle veille à doter les volontaires d'un équipement nomade adapté, à faire évoluer ses solutions numériques vers un confort d'utilisation accru et à diffuser les recommandations utiles pour faciliter ce choix.



- 2 283 -
agents au
31/12/2020



- 1 983 -
emplois
permanents



- 300 -
emplois
non permanents



- 219 -
bénéficiaires
de l'obligation d'emploi



- 160 -
métiers

Moyens juridiques

L'année 2021 a été riche pour la DAJ.

Parmi les investissements phares de cette année 2021 pour le pôle " contrats-concurrence ", nous trouvons l'élaboration et la passation des actes contractuels directement liés à la crise sanitaire avec, au cas par cas, les reports de délais d'exécution, les indemnisations des opérateurs économiques qui ont connu des hausses d'importance du coût des matières premières, ou encore l'adaptation de certaines clauses des contrats rendue nécessaire par le contexte incertain et mouvant des prix.

L'activité du pôle concerne également environ 130 consultations lancées pour près de 350 contrats conclus, avec une activité de conseil et de contentieux à tous les stades de la passation et de l'exécution des contrats, et l'investissement croissant de champs juridiques connexes à la commande publique tels que le droit de la propriété intellectuelle ou encore celui de la protection des données à caractère personnel.

Pour le pôle " affaires institutionnelles et prévention des risques ", outre de nombreux dossiers récurrents tels que la fraude au RSA ou le contentieux CMI (cartes mobilité inclusion), des dossiers importants ont pu aboutir tels que la mise en œuvre de certaines étapes abouties pour la refonte du processus de traitement des informations préoccupantes (CRIP).

Une activité dense a été fournie en matière de communication en période électorale compte tenu de la sensibilité de ce domaine. Enfin, un aléa qui aurait pu être très pénalisant tel que la résiliation du marché des assurances en matière de responsabilité civile qu'il a fallu repasser dans des temps très brefs.

Enfin, plus largement, trois stagiaires de tous horizons ont été accueillis et, à la suite de mouvements de personnels, l'organisation de la DAJ a été repensée pour être effective au 1^{er} janvier 2022 et des recrutements ont été faits.

Moyens transversaux

Le service documentation à l'honneur

Réuni sous la présidence de la ministre de la Cohésion des territoires, le jury du prix Territoria 2021 a distingué plusieurs collectivités en décernant 20 Territoria Or, 17 Territoria Argent et 16 Territoria Bronze.

Dans la catégorie " Innovation managériale ", le service documentation du Département a reçu **le prix Territoria Or pour ses Synthèses des politiques publiques ayant un impact pour le Département.**



Félicitations également au service des éditions départementales qui a participé à la réalisation de ces productions concises et précises, et de ces films courts pour une communication large.

La remise du trophée a eu lieu le 8 décembre à l'Assemblée nationale en présence du directeur général des services et du vice-président chargé de l'administration générale.

Réfléchir à un nouvel intranet pour les agents

Vitam'in est l'intranet des agents de la collectivité. Connu et reconnu par toutes et tous, il est appelé à évoluer. À l'issue d'une large consultation des agents (400 réponses) il a été décidé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner le service de la communication interne dans la définition d'un nouvel intranet.



Volet technique

S'adapter aux nouvelles technologies, développer un RSE, des e-services et anticiper les besoins numériques de demain...



Volet graphique

Avec une nouvelle présentation qui s'adapte aux différents supports utilisés par les internautes (responsive design).



Volet contenus

Affiner, optimiser et rationaliser les contenus.



Volet administratif

Assistance à la rédaction du cahier des charges, planning de réalisation, les contraintes techniques et juridiques respecter. Intranet comprenant des préconisations graphiques, ergonomiques, fonctionnelles, techniques



Le service de l'assemblée en première ligne du renouvellement départemental

Le travail d'organisation de l'assemblée de renouvellement et de préparation des rapports à produire a commencé bien en amont des élections départementales de juin 2021.

Au menu des réunions de l'assemblée départementale de renouvellement qui se sont tenues en juillet dernier : élection du président, élection des 15 vice-présidents et de la commission permanente, délégations au président, délégations à la CP, désignations de représentants du Conseil départemental dans divers organismes (environ 500), formation des commissions spécialisées...

Pour organiser ces réunions, il a été nécessaire de travailler en coordination avec :

- la direction du patrimoine et des moyens généraux pour installer l'hémicycle, éditer les chevalets, les bulletins de vote, disposer un isoiloir, éditer le livret d'accueil de l'élu...,
- la direction de la communication pour la diffusion des réunions sur le site internet, les photographies...,
- la direction des systèmes d'information pour la remise de tablettes et les aspects informatiques,
- la DRH pour récupérer les informations administratives,
- l'ensemble des directions pour la mise à jour des organismes nécessitant des désignations, les commissions spécialisées...,
- la direction générale et les élus.

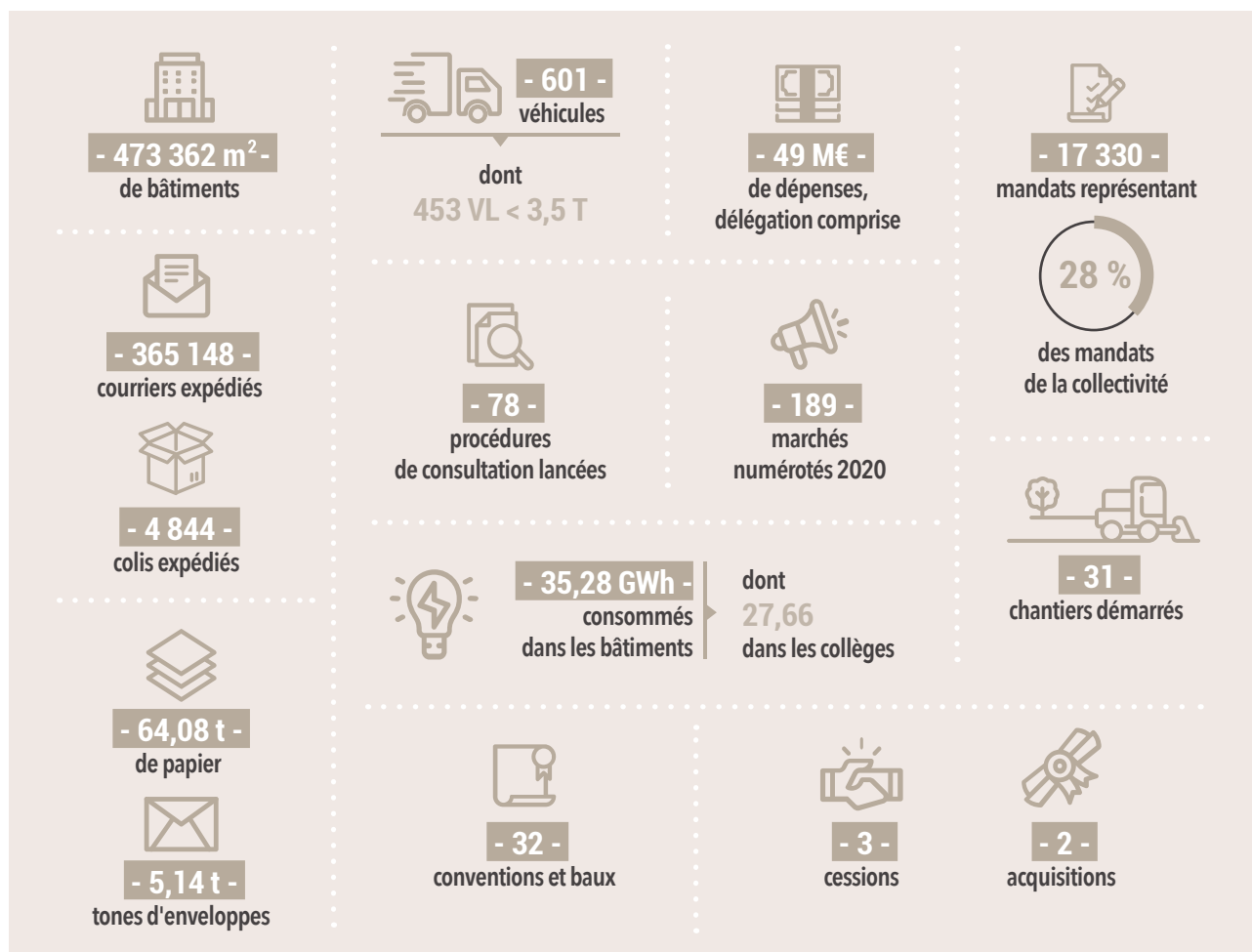
Moyens généraux

Autour de trois pôles architecture/bâtiments/espaces verts, moyens généraux, administration générale et un service gestion immobilière, sont organisées des missions de gestion du patrimoine et des moyens matériels pour l'ensemble des 2 200 agents du Département répartis sur les 232 sites, les 50 collèges ainsi que les 26 centres de santé et leurs annexes.

Ainsi, parmi les centaines de chantiers de travaux menés sur ces bâtiments, deux opérations d'importance, achevées en 2021, peuvent être mises en exergue : la maison des solidarités Deliry à Chalon-sur-Saône ainsi que le centre d'exploitation de Saint-Germain-du-Bois.

Afin d'accueillir de nouvelles professions médicales dans les centres de Santé, la direction du patrimoine et des moyens généraux se spécialise dans l'achat de matériel médical complexe pour des gynécologues, des orthoptistes ou des ophtalmologistes.

En 2021, le déploiement d'une flotte de 5 + 10 vélos à assistance électrique a permis de faciliter les courts trajets effectués par les agents entre les sites de Mâcon et les opérations de repérage ou de surveillance effectuées par la direction des routes et des infrastructures sur les voies vertes. Plus généralement, une stratégie de déploiement de véhicules propres pour les prochaines années a été élaborée.

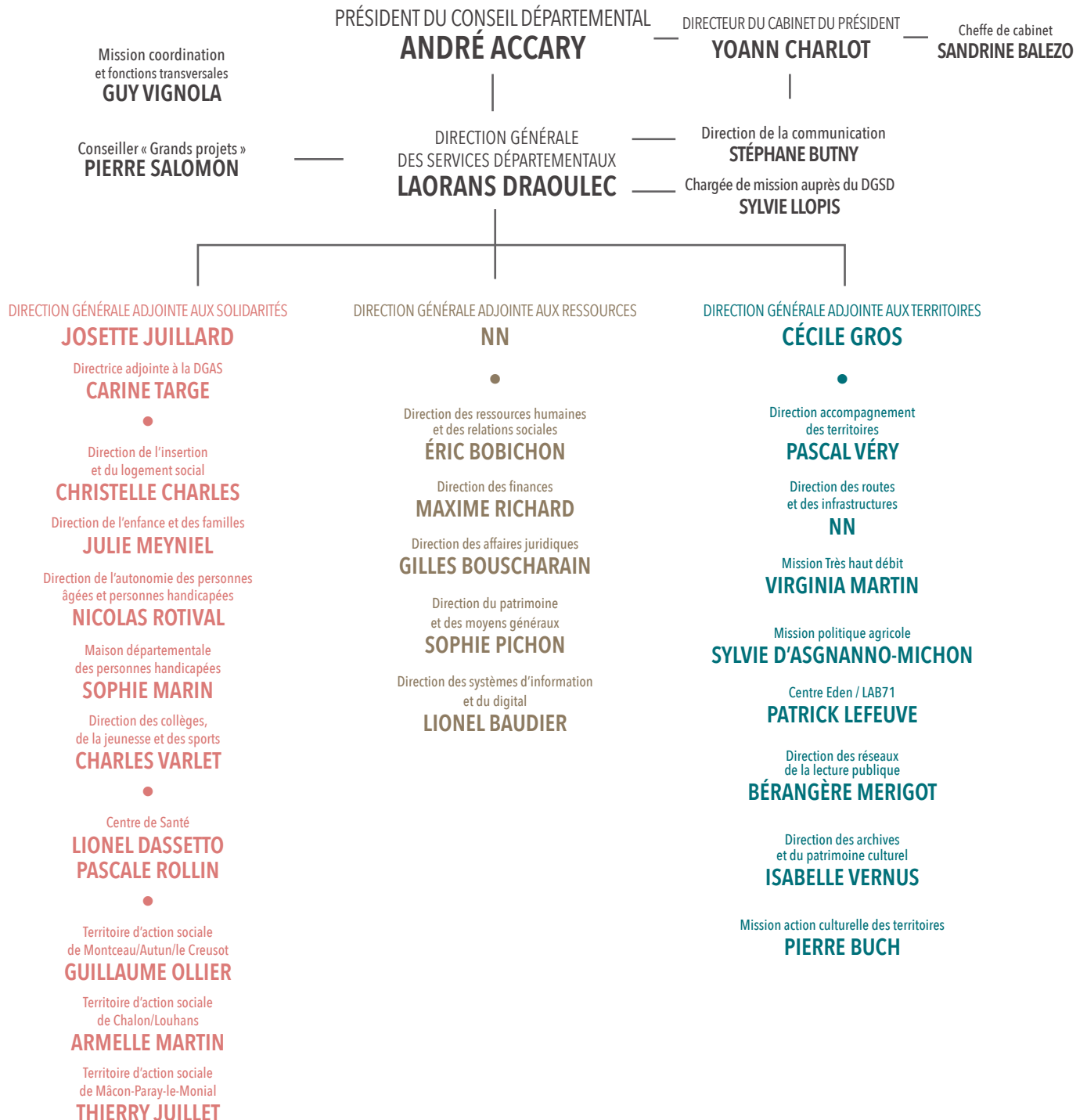






ORGANIGRAMME

AU 1^{ER} JANVIER 2022





Le rapport d'activité 2021 est édité par le Département de Saône-et-Loire - Mars 2022

Rédaction et coordination

- Mission coordination et fonctions transversales

Conception graphique et impression

- Service des éditions départementales



Crédits photos

- CD71
- Fotolia/Adobe Stock
- G. Fontany
- Best jobers

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 art 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La Loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mission coordination et fonctions transversales/Service des éditions départementales

Rue de Lingendes - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 09

Tel. : +33 3 85 39 66 47

www.saoneetloire71.fr



ISSN 2679-1277